



Le

Une fenêtre ouverte sur le monde

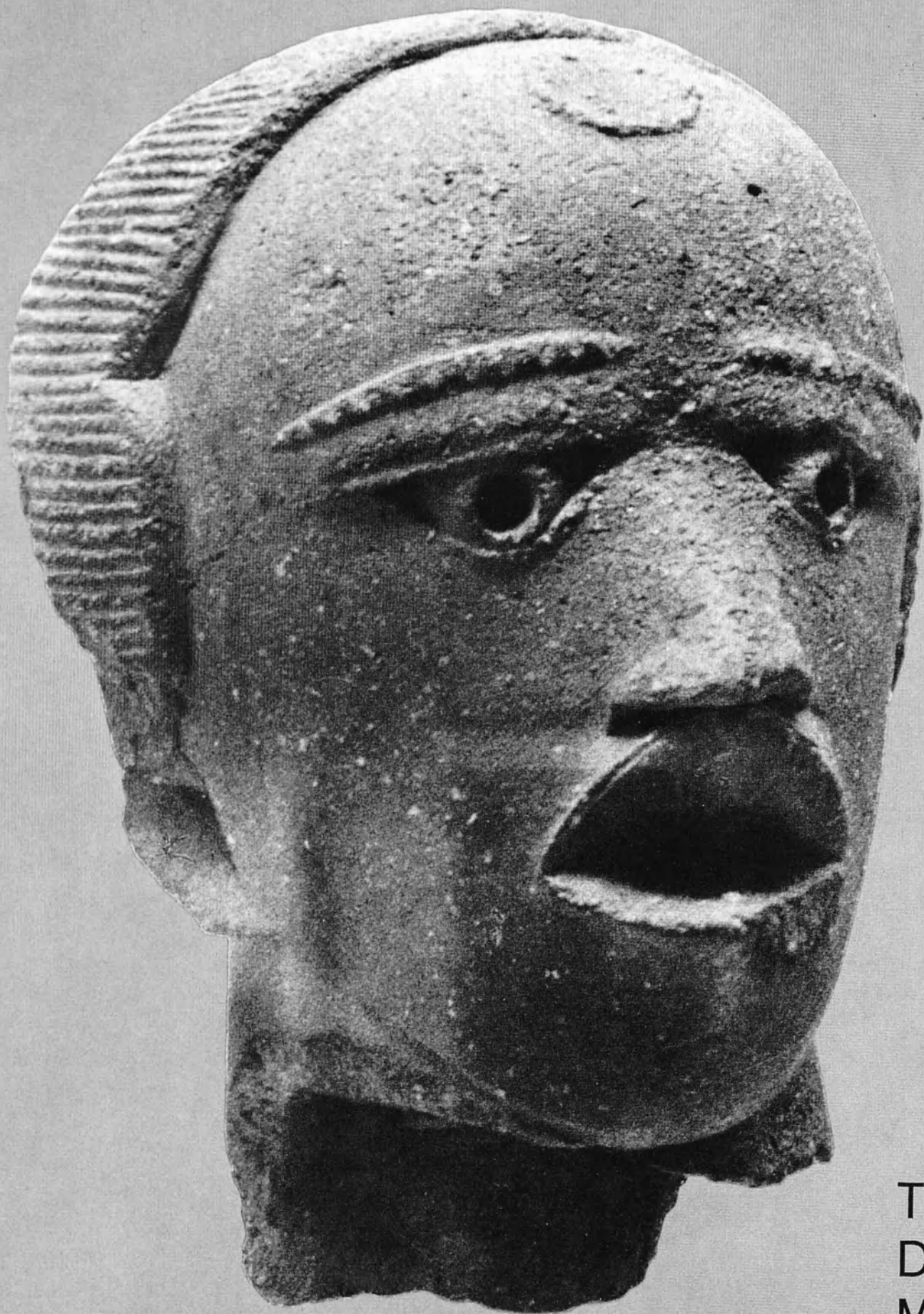
Courrier

Juin 1967 (XX^e année) France: 1 F - Belgique: 14 F - Suisse: 1 F



Afrique et génie africain





TRÉSORS DE L'ART MONDIAL

17

Un regard de l'Afrique millénaire

C'est dans une mine d'étain du Nigeria que l'on a découvert cette tête de terre cuite, un peu plus petite que nature ; on la date de quelque cinq siècles avant notre ère. Elle est actuellement au Musée de Jos (Nigeria). De nombreux autres vestiges, têtes, animaux, fragments de statues attestent une grande civilisation disparue, qu'on appelle "civilisation Nok", du nom d'un village situé à 150 km de Jos.

2^e JUIN 1967

Photo © Almasy

JUIN 1967
XX^e ANNÉE

PUBLIÉ EN 9 ÉDITIONS

Française
Anglaise
Espagnole
Russe
Allemande
Arabe
U. S. A.
Japonaise
Italienne

Mensuel publié par l'UNESCO,
Organisation des Nations Unies
pour l'Éducation,
la Science et la Culture

Ventes et distributions :
Unesco, place de Fontenoy, Paris-7^e.

Belgique : Louis de Lannoy,
112, rue du Trône, Bruxelles 5.

ABONNEMENT ANNUEL : 10 francs français; 140 fr belges; 10 fr suisses; 15/-stg.
POUR 2 ANS : 18 fr français; 250 fr belges; 18 fr suisses (en Suisse, seulement pour les éditions en français, en anglais et en espagnol); 27/-stg. Envoyer les souscriptions par mandat C.C.P. Paris 12598-48, Librairie Unesco, place de Fontenoy, Paris.

★

Les articles et photos non copyright peuvent être reproduits à condition d'être accompagnés du nom de l'auteur et de la mention « Reproduit du Courrier de l'Unesco », en précisant la date du numéro. Trois justificatifs devront être envoyés à la direction du Courrier. Les photos non copyright seront fournies aux publications qui en feront la demande. Les manuscrits non sollicités par la Rédaction ne sont renvoyés que s'ils sont accompagnés d'un coupon-réponse international. Les articles paraissant dans le Courrier expriment l'opinion de leurs auteurs et non pas nécessairement celles de l'Unesco ou de la Rédaction.

★

Bureaux de la Rédaction :
Unesco, place de Fontenoy, Paris-7^e, France

Directeur-Rédacteur en Chef :
Sandy Koffler

Rédacteur en Chef adjoint :
René Caloz

Adjoint au Rédacteur en Chef :
Lucio Attinelli

Secrétaires généraux de la rédaction :
Édition française : Jane Albert Hesse (Paris)
Édition anglaise : Ronald Fenton (Paris)
Édition espagnole : Arturo Despouey (Paris)
Édition russe : Victor Goliachkov (Paris)
Édition allemande : Hans Rieben (Berne)
Édition arabe : Abdel Moneim El Sawi (Le Caire)
Édition japonaise : Shin-Ichi Hasegawa (Tokyo)
Édition italienne : Maria Remiddi (Rome)

Documentation : Olga Rödel

Maquettes : Robert Jacquemin

Toute la correspondance concernant la Rédaction doit être adressée au Rédacteur en Chef

Pages

Afrique et génie africain

- 4 L'AFRIQUE, CONTINENT EN MUTATION
par Gabriel d'Arboussier.
- 9 LES AFRICAINS A LA REDÉCOUVERTE DE LEUR HISTOIRE
par K. Onwuka Dike
- 14 ARCHITECTURE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
- 16 PROTECTION DU PATRIMOINE ARTISTIQUE
par Ekpo Eyo
- 20 CARTE DE L'AFRIQUE 1967
39 drapeaux en couleurs
- 23 LITTÉRATURE AFRICAINE
par Ezekiel Mphahlele
- 24 VINGT ET UN ÉCRIVAINS DE L'AFRIQUE TROPICALE
- 29 LANGUES AFRICAINES FACE A LA VIE MODERNE
par Pathé Diagne
- 33 L'AFRIQUE PRÉPARE SES SAVANTS DE DEMAIN
par N. C. Otieno
- 37 ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE AFRICAINE
- 38 NOS LECTEURS NOUS ÉCRIVENT
- 2 TRÉSORS DE L'ART MONDIAL
Un regard de l'Afrique millénaire

Photo © Paul Almasy



Notre couverture

Ce haut-relief architectural de béton, à Lagos, est dû à Festus Omo Idehen, jeune sculpteur nigérien de 39 ans. Fils et petits-fils d'artistes du Bénin — son grand-père décora le palais de Bénin — il fit ses études dans l'une des écoles d'art nigériennes. Pour ses sculptures sur béton, il utilise une technique originale en taille directe. Ses œuvres ont été exposées en Europe et aux Etats-Unis et certaines décorent divers édifices au Nigeria et en Angleterre.

N° 6 - 1967 MC 67-1-225 F

Au cours des 16 dernières années, il n'y eut pas moins de 35 nouveaux Etats indépendants en Afrique (voir notre carte en couleurs, page 20). Ce bouleversement de la carte politique et économique d'un continent en si peu de temps est un phénomène sans précédent. Le « *Courrier de l'Unesco* » consacre ce numéro à quelques aspects de la nouvelle Afrique des régions tropicales. Tous les articles ont été écrits par d'éminents écrivains et spécialistes africains : Gabriel d'Arboussier (Sénégal), K. Onwuka Dike (Nigeria), Ezechiel Mphahlele (Afrique du Sud), Pathé Diagne (Sénégal), N. C. Otieno (Kenya), Ekpo Eyo (Nigeria). Ces articles portent sur certains problèmes importants qui se posent aux hommes de ce continent dans les domaines de la culture, de la science et de l'éducation, sur l'esprit, les traits particuliers, c'est-à-dire le génie propre à cette Afrique immense et diverse appelée à jouer désormais un grand rôle dans le monde moderne.

L'AFRIQUE CONTINENT EN MUTATION

par *Gabriel d'Arboussier*

L y a huit ans, le « *Courrier de l'Unesco* » consacrait au passé de l'Afrique un numéro spécial qui levait pour le grand public le voile que l'histoire semblait avoir jeté sur ces fameuses « *terrae incognitae* » à la veille de surgir dans les années 1960 sur le devant de la scène internationale. Cette incursion dans le passé venait à son heure.

Ce qui me frappe aujourd'hui en comparant ce numéro d'octobre 1959 à celui-ci, c'est l'origine des auteurs ; le passé était fouillé par les Européens, le présent et l'avenir sont maintenant exprimés par les Africains.

Le sujet constitue sans doute, dans l'état actuel du monde, l'un des facteurs importants de l'avenir, non seulement de cette partie du monde, mais sans doute aussi du monde ; notre planète vit aujourd'hui à un rythme tel que les moindres vibrations dans

l'un de ses coins se transmettent à toutes ses autres parties.

Lorsque l'on considère cette immense plate-forme que constitue le continent africain, on est d'abord surpris par son extrême diversité qui n'est, à mon sens, que l'impression première que l'on peut en ressentir. L'autre facteur, au contraire, est une concomitance de transformations qui, du nord au sud et de l'ouest à l'est, a entraîné un ensemble de 300 millions d'habitants dans un mouvement qui, s'il prend des aspects particuliers, n'en garde pas moins un caractère général.

Raymond Aron, dans son traité sur guerre et paix entre les nations, dit : « ... que tout problème de sciences sociales doit être examiné sous trois aspects : 1. Un aspect de mise en ordre de ses données ; 2. Une sélection des problèmes qui intéressent ce fait social ; 3. Une détermination des régularités et des accidents. » C'est sous ce triple aspect que je voudrais essayer de présenter ce continent dont un géographe français, Jacques Weulersse, dit qu'il est « comme un point d'interrogation géant au flanc du vieux monde ».

La totalité de notre univers fait que l'on ne peut plus aujourd'hui examiner les problèmes qui se posent dans l'une de ses parties sans, d'abord, tenir compte des données internationales. Or, quatre données internationales intéressent l'Afrique au plus haut point. Par ordre d'importance, il y a évidemment cette situation du monde qui fait que deux très grandes puissances, appelées les « deux grands », semblent avoir une influence quasi déterminante sur les événe-

ments du monde. Le deuxième fait, c'est le fait européen qui, sans doute, est celui intéressant le plus particulièrement l'ensemble de l'Afrique. La troisième donnée internationale qui n'apparaît peut-être pas encore comme ayant un impact très bien déterminé sur le sort africain, n'en constitue pas moins l'une des grandes données des décennies à venir, c'est la Chine avec ses 700 millions d'habitants qui, dans peu d'années, seront un milliard alors que le continent africain ne possède que 300 millions d'habitants sur une superficie de 30 millions de kilomètres carrés. Enfin, le quatrième fait international est l'apparition du tiers monde qui constitue une donnée fondamentale de l'évolution actuelle du monde.

A ces premières données, il faut en ajouter d'autres qui sont non point simplement des données de fait, mais qui apportent peut-être une conception politique nouvelle dans les rapports entre les peuples. C'est le grand phénomène de la décolonisation de ces dernières années. La fin du système colonial a débuté en somme après la deuxième guerre mondiale.

L'Afrique, il y a quelques années encore, était en presque totalité soumise au régime colonial ; elle est devenue un continent d'Etats indépendants à la recherche de leur propre avenir. Ce fait transforme les conceptions des rapports entre les peuples.

En effet, ces rapports peuvent être établis soit sur la base des rivalités telles qu'on les concevait naguère ou, au contraire, sur une coopération nécessaire entre tous les Etats existants. La politique d'hégémonie qui



Photo Nations Unies

GABRIEL D'ARBOUSSIER, juriste, homme politique et diplomate sénégalais, est sous-Secrétaire des Nations Unies et Directeur général de l'Institut de Formation et de Recherche des Nations Unies. Il est membre du conseil d'administration de l'Institut d'Etude pour le développement économique et social de l'Université de Paris. Ministre de la Justice du Sénégal (1960-1962), il a participé à la rédaction de la Constitution de la République sénégalaise. Il a été chef de la délégation de son pays auprès des Nations Unies et délégué permanent auprès de l'Unesco. Parmi ses nombreuses études, citons L'Afrique vers l'unité.

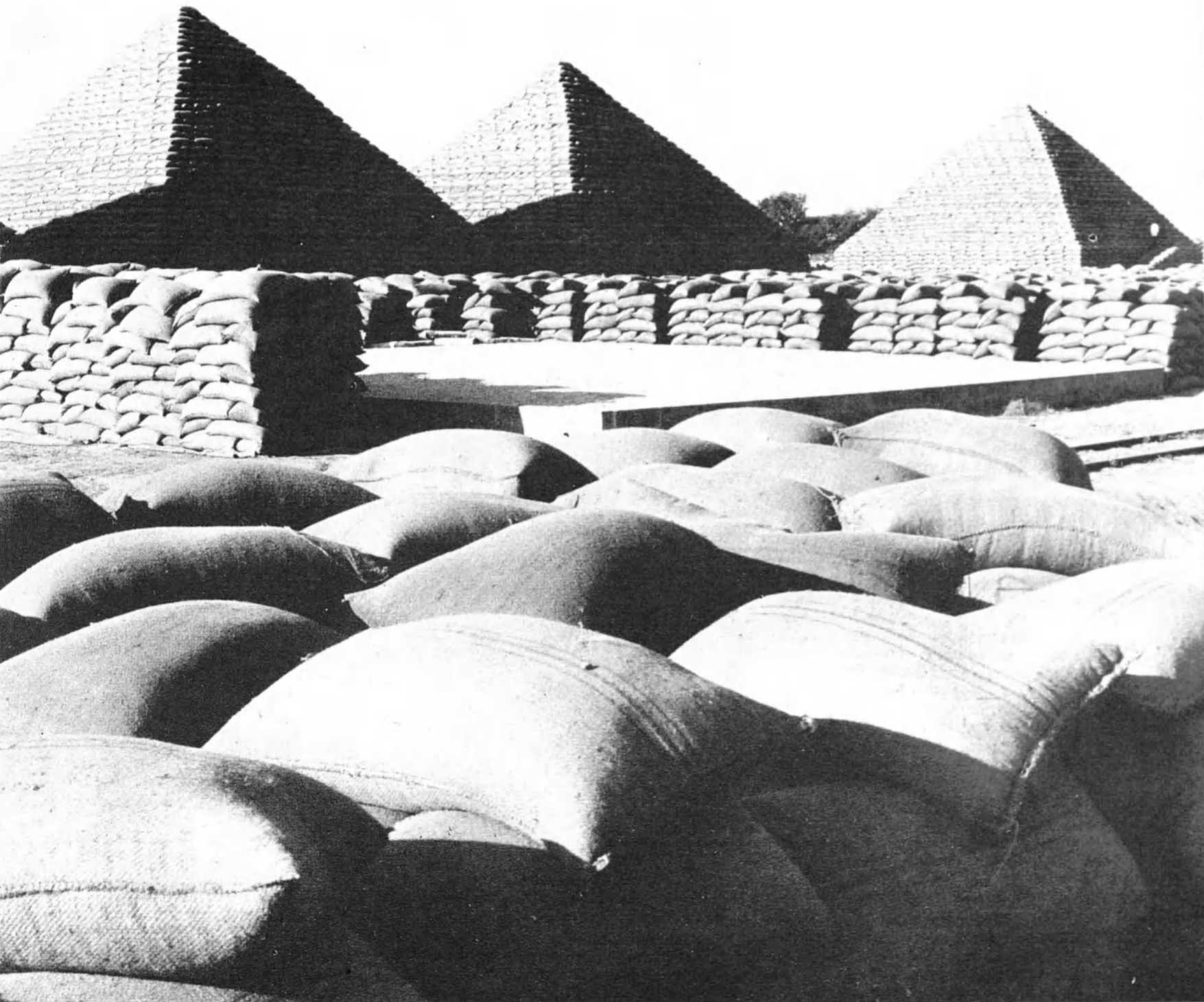


Photo © Paul Almasy, Paris

LES PYRAMIDES DE KANO. De véritables montagnes de sacs d'arachide s'élèvent à travers toute l'Afrique tropicale au moment de la récolte (ici, un entrepôt de la coopérative de Kano, au Nigeria). Image de richesse, mais aussi de précarité économique. Car l'Afrique ayant consacré la plus grande partie de son travail aux cultures industrielles d'exportation, au détriment de ses cultures vivrières, sa subsistance dépend pour près de 80 pour cent des importations.

était appliquée à ce continent se transforme aujourd'hui en politique de coopération qui est un fait nouveau de la plus haute importance.

Mais dans ce contexte général, il y a les données plus proprement africaines. D'abord la massivité de ce continent de 30 millions de kilomètres carrés qui, sur la carte, sans doute parce qu'il compose une unité absolue, semble apparemment moins étendu que ces immenses contrées que l'on peut voir sur les cartes qui représentent l'Europe et son prolongement vers l'Asie.

Puis, il y a les 300 millions d'habi-

tants, perdus pourrais-je dire, dans les 30 millions de kilomètres carrés. Ceci fait que l'Afrique se trouve être, sans doute avec l'Amérique du Sud, l'un des continents dont la densité de peuplement est l'une des plus faibles. Non seulement cette densité est faible, mais son inégalité de répartition est aussi frappante. Il y a 0,4 % d'habitants au kilomètre carré dans les zones désertiques, alors qu'au Nigeria, par exemple, on trouve 40, 50, 60 et même 70 habitants au kilomètre carré, dans certaines zones, ce qui, en Afrique, constitue un phénomène extrêmement important.

A cette inégalité d'ordre géogra-

phique est venue s'ajouter une inégalité d'ordre économique et social. L'afflux bien connu des habitants de la campagne vers les villes fait que nous avons des villes tentaculaires dans des pays à très faible densité démographique. Nous avons parfois, dans ces Etats venant de se créer des capitales démesurées par rapport au pays. C'est, je crois, presque une généralité, alors que c'est assez exceptionnel en Europe.

L'on a souvent comparé nos capitales, toute proportion gardée bien sûr, à la capitale de l'Autriche, qui, elle aussi constitue une sorte de phénomène assez particulier d'une

Nécessité de la coopération inter-africaine

tête énorme sur un corps plutôt petit. L'ensemble de ces données géographiques et démographiques fait qu'on est appelé à se poser le problème de savoir s'il y a une Afrique ou des Afriques.

En effet, l'Afrique a des zones géographiques extrêmement différentes. Il y a d'énormes différences entre la bordure méditerranéenne et la bordure guinéenne (guinéenne au sens du golfe de Guinée et non point du pays de la Guinée), entre les pays de savane, même dans un ensemble comme celui de l'Afrique occidentale que l'on a cependant pris l'habitude de considérer comme un tout.

Différences énormes aussi entre le nord du Niger et le sud du Nigeria, entre le Djerma, le Somono du Niger et l'Ibo du Nigeria, le malinké et le fan ou l'achanti. Différences également entre le peulh pasteur et le sarakollé, entre le battoutsi du Congo et les hommes de la forêt du Gabon qui sont cependant si proches les uns des autres.

L'on voit ainsi se profiler des Afriques très différentes, tant par la zone géographique, que par les peuplements ou les civilisations. Des différences de civilisation existent entre les hommes du Sahel, les hommes du Sahara, entre les hommes même du nord, simplement des pays de savane et les hommes de la forêt. Il ne faut pas que ces différences réelles nous fassent méconnaître la grande unité, ou plutôt quelques grands facteurs d'unité, que l'on peut trouver dans cet immense continent.

D'abord, il faut revenir à des données économiques et sociologiques et voir d'abord la grande donnée d'unité de ce continent immense qui est un continent sous-développé. Ce n'est évidemment pas là une qualité dont ont ait lieu de se prévaloir, mais nous sommes à la recherche des points d'unité, des points d'unification de ce grand continent si divers, aux paysages si extraordinairement variés, aux populations si différentes les unes des autres et je recherche quelques grandes idées qui pourraient nous rapprocher et permettre de faciliter notre jugement.

Il y a un deuxième facteur. Ce pays sous-développé a été pendant très longtemps un pays colonisé et ces collectivités humaines viennent d'accéder tout récemment à une vie moderne, sous la forme d'Etats.

L'on peut dire qu'en dehors de l'Ethiopie, l'un des plus vieux Etats du monde, et de quelques embryons de souveraineté qui avaient pu subsister dans le nord de l'Afrique, presque toutes les souverainetés actuelles sont des souverainetés neuves, presque tous les Etats sont des apprentis Etats. Il y a donc là un facteur qui nous permet de généraliser lorsque nous parlons de ce continent.

Enfin, il y a un dernier point qui

me paraît très important. Cet immense continent qui, sauf sur ses franges extérieures, n'avait pu permettre un certain contact avec l'extérieur, avait développé les civilisations internes sur un mode de vie communautaire qui est la caractéristique la plus importante de la structure sociale de l'ensemble de ces pays.

Nous voyons ainsi que des civilisations qui apparaissent comme étant très éloignées les unes des autres en raison des différences géographiques et climatiques ou du passé historique, sont des civilisations très proches les unes des autres par l'aspect communautaire du mode de vie qui a animé les populations de ces pays.

En effet, lorsque l'on parle d'un paysan du Sénégal, de l'Oubangui, du Tchad ou du Congo, que l'on regarde comment il vit, comment sont organisées les classes d'âge dans ces pays, la tenure du sol ou la répartition du revenu des produits collectifs entre les différents membres de la collectivité, nous trouvons partout le même fondement communautaire qui, d'ailleurs, se traduira sous l'aspect culturel qui est aussi l'une des grandes données d'unité de cet immense continent. Cet aspect culturel est peut-être l'un des plus importants sur lequel nous devons aujourd'hui nous arrêter pour réfléchir.

A côté de ces civilisations agraires et de ces structures sociales assez différentes, il s'est dégagé une conception de la vie, de l'avenir de l'homme et de la liaison de l'homme avec les forces cosmiques qui est l'une des caractéristiques essentielles de la conception culturelle de cet homme africain malgré les différences de peau extrêmement frappantes entre le Berbère, le Maure, le Peul, ou le Sara et le Malinké.

Tous conservent les mêmes conceptions que celles qui animaient leurs ancêtres. Nous avons là un fond extrêmement important qui se traduit sur le plan religieux par cette conception de l'animisme que l'on retrouve à l'est, à l'ouest, au nord et au sud, tout au moins en dessous de la ligne du Sahara. Là où ni la religion islamique, ni la religion chrétienne n'avaient encore pénétré, nous trouvons un ensemble de croyances religieuses qui sont toutes reliées à cette conception animiste; elles sont toutes des rameaux de cette conception animiste.

Telles sont, évidemment à grands traits, les quelques données fondamentales sur lesquelles on peut avoir une vue plus précise de ce continent dont l'immense variété de formes de vie, les conceptions extraordinairement différentes d'organisation sociale qui le caractérisent n'empêchent pas d'avoir quelques données fondamentales qui les relient toutes à un sort commun.

Devant cette vue de l'Afrique, comment faire cette sélection des problèmes qui, aujourd'hui, est le souci commun à la fois des dirigeants et des populations? Je crois que nous devons situer les problèmes dans l'ordre politique, économique, social et culturel. Cette sélection des problèmes se rallie d'ailleurs à de grandes idées qui se font jour aujourd'hui dans ces jeunes Etats.

Ces grandes idées sont d'abord pour chacun de ces Etats la construction d'une cohésion nationale. C'est le souci dominant de chacun d'eux. Pour la plupart, ils ont été bâtis sur des territoires qui n'étaient pas des territoires nationaux et n'avaient pas constitué de nations. C'est peut-être la différence la plus grande qu'il y ait entre l'Europe et ce pays.

Alors que l'Etat a quelquefois surgi en Europe d'une cohésion que déjà un ensemble de populations avait pu réaliser entre elles et a voulu traduire ensuite sur le plan des relations d'abord avec l'extérieur en se constituant en Etats, nous avons ici exactement l'inverse.

Nous avons en Afrique des Etats qui se sont constitués sans base nationale et des Etats qui cherchent à réaliser cette cohésion nationale au moment même où dans le monde entier le problème de la souveraineté nationale se trouve confronté avec ce mouvement vers la constitution des grands ensembles économiques rendus nécessaires par la nouvelle division internationale du travail, par l'élargissement des marchés, par toutes ces fonctions nouvelles que l'économie oblige un Etat à remplir.

La deuxième considération est que ces Etats qui veulent se réaliser en tant que nations, se trouvent confrontés avec la coopération inter-africaine absolument nécessaire, car ils se sont rendus compte très tôt que les lois économiques modernes, les nécessités du développement économique, ne leur permettaient pas d'atteindre leurs objectifs dans le cadre étroit de leurs Etats et qu'ils étaient donc obligés les uns et les autres de s'entendre, d'aller à une coopération inter-africaine.

La troisième considération est qu'aujourd'hui dans le monde entier, tout le monde parle de développement économique. Cette notion semble nouvelle et ne l'est peut-être pas tellement.

On a souvent confondu croissance économique et développement économique. Je pense que lorsque l'on veut classer des pays, par un certain souci étymologique, en pays développés et en pays en voie de développement, il faut simplement reconnaître que tous les pays du monde, quel que soit leur niveau de développement, sont toujours en voie de développement; chacun cherche toujours à faire mieux. Les plus grands d'entre les Etats, les plus grands ensembles économiques se



Photo © Paul Almasy

Au studio de télévision d'Abidjan (Côte-d'Ivoire), un technicien règle les éclairages en vue d'une émission. Il y a cinq ans, on ne comptait dans toute l'Afrique que 6 réseaux de télévision. Aujourd'hui, une vingtaine de pays disposent de leur réseau national.

d'hui. Je voudrais caractériser ou préciser encore ces problèmes généraux.

D'abord sur le plan politique. Sur ce plan, le problème qui se pose aux Etats africains aujourd'hui est celui de leur indépendance et de la nécessité d'une coopération internationale. Il faut d'abord que ces Etats conçoivent que le meilleur moyen aujourd'hui d'assurer leur indépendance n'est pas de s'isoler.

L'indépendance n'est pas seulement l'indépendance de quelques dirigeants, de quelques familles ou de quelques catégories sociales, mais de l'ensemble de la population qui doit, par conséquent, être le guide absolu de tout dirigeant conscient de ses responsabilités. Cette indépendance s'exerce aujourd'hui dans un climat d'interdépendance mondiale dont il faut avoir le plus vif sentiment.

Nous arrivons cependant à devoir sérier ces problèmes qui sont de deux ordres : celui de l'organisation interne de nos pays et celui de l'organisation de leurs relations avec l'extérieur.

Sur le plan de l'organisation interne — et nous retrouvons là un facteur d'unité — il est frappant que nous n'ayons point dans ces pays d'Afrique des conflits comme ceux que connaissent autrefois l'Europe entre la loi écrite et la loi non écrite, entre la constitution écrite et l'absence de constitution.

Il semble qu'un mouvement général entraîne aujourd'hui tous les Etats africains vers cette première réalisation d'une constitution écrite pour l'organisation des pouvoirs dans l'ensemble de ces pays.

Pourquoi un tel souci de la constitution écrite et pourquoi sans doute une telle réaction contre la coutume ? En Europe, la loi semblait dans sa forme être celle qui s'opposait le plus à la nécessaire évolution sociale qui se produit tandis que la coutume semble, elle, au contraire, davantage répondre à ce besoin d'évolution. L'inconvénient, me direz-vous, c'est que précisément on a ce souci tellement vif de faire évoluer, que l'on change un peu trop souvent de constitution. C'est évidemment un danger assez grave qui nous guette mais, à mon avis, il ne faut pas en exagérer l'importance.

Le deuxième problème est celui de la politique extérieure. Au lendemain de leur indépendance, les pays d'Afrique ont été tentés par la neutralité et par le neutralisme à tel point que l'on a inventé une série de termes différents allant du neutralisme négatif au neutralisme positif. Cela traduisait simplement le désir que l'on avait de n'être liés ni à l'un ni à l'autre bloc, confon-

constituent aujourd'hui par ce souci précisément de s'assurer encore un développement économique plus important.

Mais l'Afrique est née à la vie moderne au moment où précisément ce problème et cette notion du développement économique ont été érigés en théorie. La notion de développement économique a tout de suite été reprise par tous ces Etats comme le leitmotiv de toutes les revendications. Après avoir revendiqué l'indépendance, on revendique aujourd'hui le développement économique ; après avoir revendiqué le droit de parler sur un plan d'égalité avec les autres, on réclame aujourd'hui celui de vivre comme les autres, d'avoir les mêmes moyens de développement au point de vue social, économique, culturel et ce problème du développement économique est évidemment l'un des plus importants qui, aujourd'hui, concerne ces pays.

Ce développement économique fait déboucher alors tous ces Etats africains sur la nécessité de la coopération internationale. Car il leur est aujourd'hui absolument nécessaire d'avoir

entre eux des ententes, de faire des regroupements, d'avoir une coopération inter-africaine. Ces Etats ont compris qu'ils ne peuvent pas assurer leur développement s'ils n'ont pas des relations avec l'extérieur.

Après un premier mouvement de repli sur soi, après une certaine volonté de rompre avec tout ce qui avait été relations extérieures, aujourd'hui un nouveau mouvement entraîne l'Afrique, peut-être, mais l'on risque de sacrifier ce souci constant que chaque homme doit avoir chez soi, souci qui se traduit par ce vieux proverbe « qu'il faut d'abord s'aider pour que Dieu vous aide ».

Le développement de l'Afrique dépend peut-être bien des relations internationales, mais il dépendra surtout du travail de ses enfants, du souci de l'économie. Il ne faut donc pas sacrifier la nécessité du travail qui est le fondement du développement de tous les pays. S'il y a aujourd'hui des pays très développés, ils sont aussi passés par des années et des siècles de souffrance, de patience, de travail, pour arriver là où ils en sont aujourd'hui.

CONTINENT EN MUTATION (Suite)

dant tout le monde dans la même réprobation, estimant que l'on n'avait pas à choisir.

Il y a aujourd'hui un certain renversement de cette attitude qui se produit dans ces pays. Le neutralisme perd peu à peu du terrain. L'Afrique se rend compte que son destin est lié à toutes les parties du monde, qu'il ne peut y avoir d'ilot africain.

L'Afrique souhaiterait dans ses relations extérieures qu'au lieu d'être un enjeu des rivalités entre les grandes puissances, elle soit, au contraire, un lieu d'émulation de cette coopération internationale rendue nécessaire dans le monde d'aujourd'hui.

Sur les données économiques, sociales et culturelles, je voudrais simplement signaler que l'Afrique est aujourd'hui en train de faire l'inventaire de ses ressources économiques propres. Elle cherche à savoir si, par ses propres moyens, elle peut arriver précisément à faire décoller son économie traditionnelle pour entrer dans une éco-

nomie moderne ou si, au contraire, il est nécessaire qu'une aide assez importante de l'extérieur lui soit accordée pour lui permettre d'aborder cette phase de décollage.

Il semble que l'Afrique soit en train de se rendre compte que les deux lui sont nécessaires. Il faut d'abord qu'il y ait un travail intense des Africains, qu'il y ait surtout un travail de réflexion sur l'économie africaine qui tend à ne plus faire dépendre complètement le développement économique des courants extérieurs, du commerce extérieur, tel que cela a été jusqu'à présent.

L'une des caractéristiques de l'Afrique, c'est que la partie qui constitue son revenu national visible et chiffrable est constituée en grande partie par des recettes extérieures d'exportation. On peut citer n'importe quel pays et voir qu'en l'état actuel de nos statistiques et dans l'impossibilité d'ailleurs d'arriver à déterminer et à chiffrer certains courants intérieurs qui existent, la plus grande masse des revenus monétaires provient de la vente à l'extérieur des produits de cette Afrique.

Une conséquence de cet état de fait, extrêmement dangereuse pour l'Afrique, c'est que sa subsistance dépend aussi en grande partie de l'extérieur précisément par ce courant d'économie qui a fait que la plus grande partie de son travail a été consacrée à la production de produits destinés à la vente extérieure. On a sacrifié la partie de la production vivrière nécessaire à la subsistance et nous avons ce paradoxe d'un continent qui pourrait presque se suffire à lui-même et qui, aujourd'hui, dépend presque pour 80 % de sa subsistance des importations de l'extérieur.

Quand on pense que le Sénégal qui pourrait produire du riz, du mil (et le produisait autrefois) pour sa subsistance, importe aujourd'hui, par dizaines de millions par mois, du riz de Birmanie, du Siam, du Cambodge ou de la République du Vietnam, pendant qu'il est obligé de vendre son huile d'arachide à l'extérieur car sa population n'en consomme qu'une très faible partie ! Il y a ici un renversement de courants qui doit nous aider à constituer des économies internes, des marchés intérieurs qui seront précisément le support de notre commerce extérieur. Cette constitution de marchés intérieurs est, à mon avis, le meilleur moyen d'attirer les investissements de capitaux.

Certes, des déclarations politiques, des garanties légales peuvent être données aux investissements de capitaux, mais la meilleure garantie qui puisse être donnée à un capital investi, c'est une rentabilité certaine et durable. C'est ce que l'on constate.

C'est précisément parce qu'un marché offre des débouchés certains à une production que les capitaux investis dans cette production ont à la fois de la rentabilité et une certaine per-



Photo © Hoa-Qui, Paris

8 Cet imposant monument qui se dresse dans la ville de Lomé, capitale du Togo, perpétue le souvenir de l'accession du pays à l'indépendance, le 27 avril 1960.

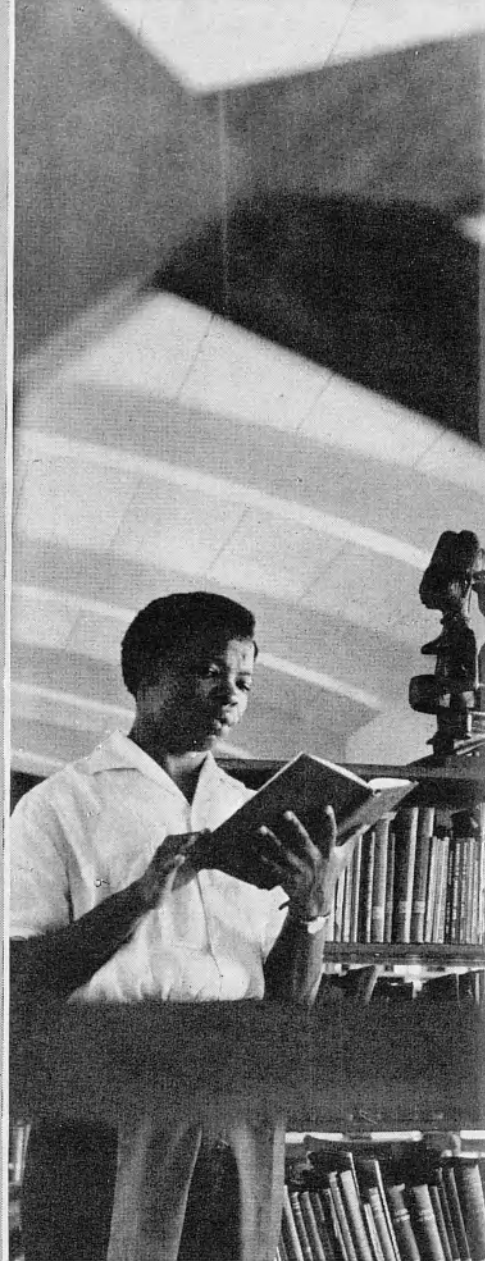


Photo © Paul Almasy

De nombreuses institutions scientifiques et universitaires participent à la préparation de l'Histoire générale de l'Afrique, notamment le réseau de centres permanents qui a été préalablement mis en place avec l'aide de l'Unesco dans une dizaine de pays africains. Leur contribution porte, entre autres, sur la collecte de manuscrits, les recherches archéologiques, l'enregistrement et l'analyse de la tradition orale. Cet enregistrement est de la plus grande urgence car l'actuelle génération de détenteurs de la tradition est sans doute la dernière qui puisse fournir des indications utiles à l'historien. Ci-dessus, la bibliothèque de l'Université d'Ibadan (Nigeria).



Photo © "Abbia", Yaoundé

KENNETH ONWUKA DIKE, historien nigérien, ancien recteur de l'Université d'Ibadan (Nigeria), est directeur scientifique du projet de l'Unesco pour l'Histoire générale de l'Afrique. Il a présidé le Congrès international des africanistes qui a tenu sa première réunion à Accra (Ghana) en 1962, sous le patronage de l'Unesco. Le professeur Dike est l'auteur de nombreux ouvrages, dont *Trade and Politics in the Niger Delta 1830-1885* (Oxford University Press, Londres) et *Origins of the Niger Mission* (Ibadan University Press).



UNE entreprise internationale de grande envergure se développe depuis deux ans en vue de la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique. Conçu et patronné par l'Unesco — qui y consacra un demi-million de dollars — ce projet a été mis en œuvre avec la collaboration de nombreuses institutions scientifiques internationales et notamment du Congrès international des africanistes dont la première session, en 1962 à Accra, réunit plus de 500 spécialistes de 52 pays.

L'Histoire générale de l'Afrique devra combler dans une large mesure une grave lacune dans la connaissance de l'humanité grâce aux efforts combinés des historiens, des archéologues, des ethnologues. Son édition en plusieurs volumes, prévue pour 1975, constituera un ouvrage fondamental de référence sur le passé de l'ensemble du continent. Une édition abrégée est également prévue à l'intention du public le plus large.

Cette étude sans précédent viendra répondre à un besoin de plus en plus vivement ressenti, non seulement par les Africains (qui veulent connaître leurs origines et leur véritable histoire), mais aussi par les peuples des autres continents. L'Histoire générale ne sera pas limitée à une description des événements et des institutions politiques ; elle sera élargie à l'étude de phénomènes tels que les échanges entre les peuples africains par les voies caravanières, la diffusion des techniques, les migrations des populations, les contacts entre les différentes formes de la vie sociale et culturelle, etc. En éliminant les préjugés, les idées fausses ou fragmentaires, en présentant la documentation qui existait déjà, ainsi que les résultats des recherches en cours, sous l'éclairage de la rigueur scientifique, cette entreprise est appelée à prendre une importance exceptionnelle sur le plan de la connaissance de tout un continent et sur celui de la compréhension internationale. L'auteur de l'article que nous publions ici, le professeur K. Onwuka Dike, est le directeur scientifique du projet de l'Histoire générale de l'Afrique.

Les Africains à la redécouverte de leur histoire

par K. Onwuka Dike

C'EST, si l'on peut dire, une ironie du sort qu'en dépit de l'ancienneté des sources écrites historiques, antérieures à l'ère chrétienne dans de nombreuses régions d'Afrique, l'Histoire de l'Afrique, comme discipline universitaire soit pour une large part une création postérieure à la Seconde Guerre mondiale.

Cette constatation est particulièrement vraie de l'Afrique au sud du Sahara. Les sources écrites abondent sur l'Afrique méditerranéenne depuis l'époque des Carthaginois, des Romains et des Byzantins, sur l'Éthiopie depuis l'introduction du christianisme dans ce pays au quatrième siècle après J.-C., sur l'Afrique au nord de la forêt tropicale depuis le onzième

siècle, sur les régions côtières d'Afrique occidentale depuis le quinzième siècle, et sur la masse du continent depuis le début du dix-neuvième siècle, à travers les récits et les journaux des géographes, des explorateurs, des missionnaires et des administrateurs coloniaux.

Ceci ne veut pas dire que les chercheurs n'aient accordé aucune attention à l'Afrique avant la Seconde Guerre mondiale. En fait, on s'intéresse de longue date, dans les universités, aux civilisations égyptiennes et nord-africaines, mais on considérait surtout l'histoire de l'Afrique du Nord comme une partie de l'histoire de l'Asie, et l'on étudiait à peine ses liens si impor-

tants avec l'Afrique au sud du Sahara.

Mais aucun de ces organismes ne s'occupait principalement d'histoire africaine, qui jusqu'à une date récente est restée en dehors de l'horizon intellectuel des Universités. Les nombreux écrits des administrateurs et des ethnologues, entre les deux guerres, en général motivés par la nécessité pour l'administration de comprendre le mode de vie des Africains, et d'élucider les causes profondes du mécontentement et des révoltes, n'étaient pas davantage orientés vers l'histoire de l'Afrique.

Bien qu'au siècle dernier, des explorateurs russes comme Edouard Ivanovich Eykhval'd et A.V. Yeliseyev aient enrichi nos connaissances géographi-

D'immenses archives inexplorées

ques sur l'Afrique au nord du Sahara, ce n'est pas avant 1952 que les études africaines, en général, ont commencé à éveiller un véritable intérêt en U.R.S.S.

En 1956 encore, aucune des dix-huit cent soixante-dix-sept associations et sociétés historiques des Etats-Unis et du Canada ne s'intéressait, même de loin, à l'étude d'une région ou d'un aspect quelconque de l'Afrique. En Grande-Bretagne, il y a quelques années, les autorités de l'Université de Londres se sont montrées fort sceptiques lors des premières discussions sur la création d'un cours de licence portant sur l'histoire africaine, et elles attendirent 1963 pour fonder une chaire d'histoire de l'Afrique.

Peut-être, dans le monde universitaire d'aujourd'hui, le professeur Trevor Roper, de l'Université d'Oxford, n'est-il pas le seul à estimer que l'histoire africaine se réduit aux « vaines pégrinations de tribus barbares dans des coins du globe pittoresques mais sans intérêt ».

Les trois cents millions d'habitants de notre continent sont, en grande majorité, des autochtones dont les ancêtres étaient déjà établis en Afrique il y a plusieurs millénaires. L'histoire de ces peuples et des vastes régions qu'ils occupent représente une part très considérable de l'histoire de l'humanité. Leur rôle a dépassé les limites du continent africain et ils ont exercé une influence sur le développement des civilisations du Nouveau Monde, de l'Europe et de l'Asie. La véritable étude scientifique de l'histoire, au sens moderne du terme, est, en fait, née en Afrique, avec les travaux du célèbre historien tunisien du quatorzième siècle, Ibn Khaldoun, qui a mis l'accent sur le grand rôle de la sociologie dans l'histoire et s'est largement appuyé sur l'observation des influences réciproques entre le pouvoir et la société, et sur l'analyse du développement des différents éléments de la société.

Malheureusement, jusqu'à une époque récente, ses travaux ont eu une influence trop faible sur les études historiques, car le monde médiéval s'intéressait peu à l'histoire, préférant la théologie, le droit et la rhétorique. Il est vrai que depuis le dix-huitième siècle l'Europe porte un grand intérêt aux études historiques. Mais à cause de l'abondance des sources écrites, ses historiens ont adopté, non la méthode sociologique d'Ibn Khaldoun, mais une méthode juridique et biographique qui se consacre surtout à la politique des rois, à leurs guerres.

Lorsqu'au dix-neuvième siècle ce point de vue commença à s'élargir et à tenir compte de nouveau des facteurs économiques et sociaux, la documentation écrite était devenue si fondamentale pour le chercheur européen, qu'il tendait à assimiler ce genre

de documents avec l'histoire. Il commença à prendre l'absence de documents pour l'absence d'histoire, pour l'absence de tous événements dignes d'une étude historique.

Sous les régimes coloniaux, cette conception de l'histoire fleurit en Afrique. Elle renforçait la propagande des impérialistes, selon laquelle l'Afrique n'avait pas d'histoire digne d'être rapportée, l'histoire de la colonisation constituant la totalité de son histoire.

Il est inutile de dire qu'une telle conception retarda considérablement le développement de l'historiographie africaine, car il est évident qu'on manque de documents écrits. Et tant que les historiens de l'Afrique étaient nourris de traditions qui considéraient les sources écrites comme l'unique base de l'analyse historique, ils se trouvaient dans une situation difficile. Ou bien, ils se contentaient d'écrire ce qu'on peut appeler des chroniques, ou bien ils se laissaient emporter par leur imagination et écrivaient des ouvrages plus polémique qu'historiques.

Heureusement, la rédaction de l'histoire africaine a quelque peu progressé dans ces dernières années. L'assimilation de l'histoire à l'abondance des documents écrits s'est révélée fautive. Il est devenu superflu de répéter que l'Afrique possède une histoire digne d'être étudiée dans tous les domaines de l'activité spirituelle.

Mieux encore, on admet partout maintenant que l'histoire de l'Afrique doit être l'histoire des peuples africains eux-mêmes, que ce sont leurs actes, et non ceux des envahisseurs, qui doivent être au centre de l'histoire de l'Afrique. Tous les nouveaux ouvrages, toutes les nouvelles éditions d'ouvrages plus anciens, montrent une prise de conscience de plus en plus aiguë de cette réalité.

MEME maintenant que nous sommes devenus plus conscients du domaine propre de l'histoire africaine, nous nous trouvons toujours devant le problème des matériaux à notre disposition. Or, non seulement la documentation écrite rassemblée jusqu'à présent sur l'histoire de l'Afrique est rare, mais elle consiste largement en témoignages étrangers, de langue soit européenne soit arabe. La plus grande partie s'en trouve dans les archives métropolitaines des puissances coloniales, et ces matériaux nous en apprennent beaucoup plus sur les actes et les intentions des occupants que sur ceux des Africains eux-mêmes.

Parce que ces documents étrangers sont toujours notre principale matière, la rédaction d'une authentique histoire de l'Afrique se trouve encore paralysée. En dépit du désir croissant de beaucoup d'historiens de décrire vrai-

L'ÉTHIOPIE



Photo © Paul Almasy

ment le rôle des Africains, les faits et gestes des envahisseurs occupent encore une place disproportionnée. Des mythes surannés et indéfendables continuent à dominer l'interprétation du passé africain. Il me suffira d'en donner deux exemples.

Tout d'abord, il y a la thèse chamitique, théorie infamante selon laquelle les Noirs n'ont apporté aucune contribution au progrès humain, et « les civilisations africaines sont des civilisations chamitiques ». Cette théorie, principalement fondée sur les rares sources arabes et sur une interprétation douteuse de quelques légendes d'origine africaine, est toujours objet de discussions malgré les critiques de chercheurs tels que Greenberg, malgré les preuves manifestes des apports des Noirs à la civilisation, y compris certains des plus célèbres arts plastiques de l'histoire du monde.

Deuxièmement, il y a la tentative d'interprétation pseudo-économique de l'histoire africaine, qui voit dans tous les mouvements politiques et sociaux de l'Afrique, du seizième au dix-neuvième siècle, une simple conséquence de la traite. C'est, si vous voulez, une nouvelle théorie chamitique, prétendant que rien ne s'est passé en Afrique pendant cette période, qui ne fût en rapport avec le trafic européen le long des côtes.

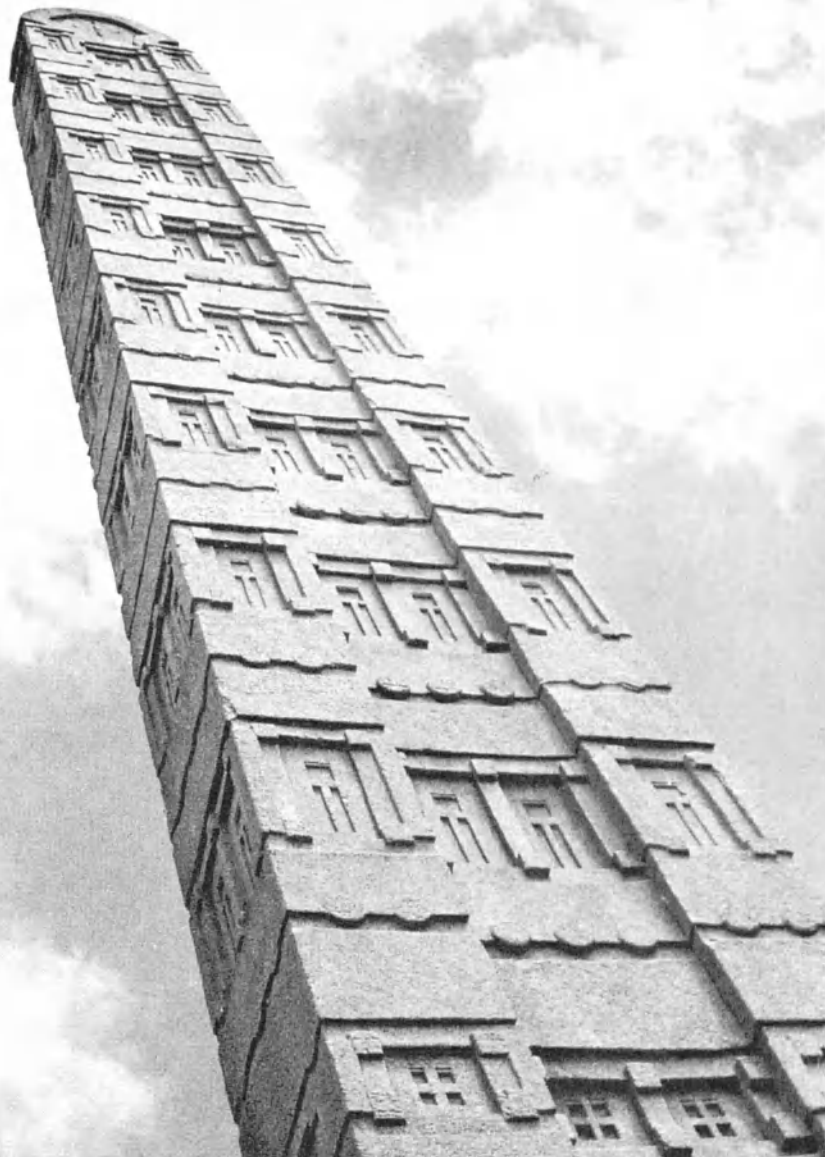
Dépasser ces mythes, aborder sérieusement la rédaction de l'histoire

ÉTAT MILLÉNAIRE



On sait qu'une civilisation éthiopienne protohistorique existait quelques millénaires avant notre ère. Les premiers voyageurs égyptiens qui entrèrent en Ethiopie il y a 2000 ans y découvrirent des villes très actives et des institutions solides. La stèle monolithique d'Axoum la mieux conservée (à droite) dresse son énorme masse de pierre (24 mètres) au-dessus des tombes royales ; elle témoigne de la prospérité et des techniques avancées du royaume axoumite fondé il y a plus de 2000 ans et qui marqua profondément l'histoire de l'Ethiopie. Parmi les thèmes de la tradition et de la légende qui ont inspiré jusqu'à nos jours l'imagerie populaire éthiopienne, l'un des plus célèbres est l'histoire du roi Salomon, de la reine de Saba et de son fils Ménélik 1^{er}, premier empereur d'Ethiopie. A gauche, la cour de ce souverain (peinture sur toile).

Photo © Holmes-Lebel, Camera Press - A. Howarth



africaine, en dépit de la rareté et de la nature des sources écrites, tel est aujourd'hui le problème de l'historiographie africaine.

Ma première suggestion est de rassembler dans différents centres, en Afrique même, la masse de documentation existant sur l'histoire africaine.

Autrefois, l'étude historique de l'Afrique fut gênée par l'éparpillement de cette documentation dans le monde entier. Cette matière comprend d'importantes œuvres africaines arrachées à notre continent par les puissances coloniales et nos autres « visiteurs ».

La centralisation de ces matériaux en Afrique épargnerait aux chercheurs le souci et la dépense énorme qu'entraînent tant de voyages inutiles d'un bout du monde à l'autre, en quête de documents pour l'étude de notre pays. Heureusement, nous vivons maintenant à l'âge du microfilm et de la photocopie, et ce que je suggère est donc possible.

Mais, bien sûr, l'accumulation du matériel de base ne se limite pas à la récupération des documents actuellement conservés outre-mer. Cela implique aussi — et c'est l'essentiel — le rassemblement et le classement des matériaux d'étude qui dorment à l'heure actuelle en Afrique, négligés et inorganisés. Cela représente une tâche d'une ampleur presque effrayante. En ce qui concerne la seule

documentation écrite, nous commençons tout juste à entrevoir l'étendue du problème.

C'est seulement maintenant qu'on s'est aperçu, par exemple, que les rapports de l'administration coloniale, des missions et des compagnies commerciales ne constituaient pas les seules sources écrites pour l'histoire de notre continent, en dehors des régions côtières d'Afrique du Nord. Nous avons à peine commencé à prendre en considération le fait que beaucoup de peuples d'Afrique sub-saharienne utilisent depuis des siècles l'arabe comme langue officielle et littéraire dans beaucoup de leurs rapports écrits.

En fait, nous venons tout juste aussi de découvrir que les langues swahili et haoussa (pour n'en citer que deux) ont largement utilisé l'écriture arabe, et pourraient donc offrir, pour ce que nous en savons maintenant, une nouvelle source insoupçonnée de documents écrits. De plus, combien d'entre nous savent à quel point des personnalités africaines telles que le Chef Efik, Antera Duke, utilisaient les langues européennes dans leurs relations privées, dès le dix-huitième siècle ? Les archives privées de familles africaines constituent une source potentielle de matériaux historiques, à peine explorée jusqu'ici.

Les archives privées sont souvent

conservées chez leurs propriétaires dans des conditions encore pires que dans les bureaux de l'administration, et leur protection à long terme dépendra certainement de leur dépôt dans des locaux appropriés. Il faut donc persuader les détenteurs privés de documents d'abandonner à des organismes gouvernementaux ou scientifiques la tâche de conserver leurs documents.

Je répète encore qu'il existe à coup sûr une ignorance générale des archives arabes, aussi bien publiques que privées. Nous retrouvons des documents datant du dix-septième siècle dans le Nigeria du Nord ; mais il est remarquable que nous retrouvons aussi d'importants documents privés dans des régions où l'on ne s'attend pas, en général, à trouver une documentation arabe ; ainsi, dans les régions méridionales de peuplement Yoruba.

Nous savons, bien en même temps que nous commençons tout juste à exploiter ce domaine plein d'avenir. Je soupçonne fort que, dans toute l'Afrique occidentale, on s'apercevra qu'il existe chez les particuliers une documentation arabe tout à fait inconnue jusqu'ici : Il faut aussi se préoccuper de rassembler les documents écrits dans des langues comme le kanuri, le haoussa, le nupe, le peul, etc., qui ont longtemps utilisé l'écriture arabe.

70 centres d'études pour le passé africain

Cependant, le rassemblement des documents écrits n'est qu'une petite partie de la tâche qui nous attend, et c'est peut-être la plus facile à terminer si l'on fait un effort suffisant. Nous devons étudier des sources non écrites aussi nombreuses que variées avant de pouvoir espérer comprendre un peu le passé africain. On apprécie de plus en plus la valeur des traditions orales et des études ethnologiques africaines. Mais une analyse souvent incorrecte diminue l'importance de ces matériaux pour l'historien.

L est nécessaire d'étudier de façon plus méthodique la tradition orale. Les anthropologues qui ont exploré ce domaine ne s'accordent pas eux-mêmes sur l'interprétation correcte de l'histoire orale. Fait plus grave, ils n'ont pas étudié d'assez près les sources écrites ni travaillé en contact assez étroit avec les historiens qui ont la formation analytique et les connaissances nécessaires pour leur apporter une aide considérable dans ce domaine.

On trouve, bien sûr, le même travers chez les historiens. Que ce soit dans notre formation ou dans nos recherches, nous n'utilisons pas toujours assez les travaux des ethnologues.

Depuis vingt ans les recherches sur le passé africain ont progressé à pas de géant, et dans les milieux cultivés, l'histoire de l'Afrique a pleinement fait reconnaître ses droits. Pour les Africains, la recherche historique sur leur passé allait forcément de pair avec l'émancipation politique d'une grande partie du continent.

Les chercheurs africains apportent à cette redécouverte la connaissance instinctive de leur culture, de leur langue et de leurs institutions; leur position leur permet de sonder les documents plus profondément que des yeux étrangers, en choisissant ce qui se rapporte à l'Afrique et à ses peuples, plutôt que de se concentrer sur les documents portant seulement sur les activités européennes en Afrique.

Les chercheurs européens et américains n'ont pas perdu de temps pour exploiter et traiter la mine d'informations cachée dans les archives dispersées aux quatre coins du monde. En 1964, il existait déjà soixante centres et instituts d'Etudes africaines dans quatorze pays européens et aux Etats-Unis. En Union Soviétique, les études africaines ont été marquées par l'heureuse influence du professeur D.A. Olderoge, remarquable philologue dont les travaux comprennent « Les peuples africains » (1954), « La langue haoussa » (1954), et « Le Soudan Occidental du XV^e au XIX^e siècle » (1960).

En décembre 1959, un institut afri-

cain fut créé dans le cadre de la section des Sciences historiques de l'Académie des Sciences soviétiques. Entre 1959 et 1961 seulement, on ne compte pas moins de quatre cent trente-trois publications sur l'Afrique en U.R.S.S. Grâce à l'intelligente propagande du regretté professeur Potekhin, premier directeur de l'Institut africain, on porte un intérêt accru aux études africaines en U.R.S.S.

Aux Etats-Unis, où jusqu'en 1963, la Revue historique américaine ne fournissait aucune donnée sur l'histoire de l'Afrique, l'association des Etudes africaines a été fondée en 1957. D'abord dominée par les linguistes, les ethnologues et les socio-anthropologues, elle a commencé à inspirer des recherches historiques.

En 1964, on ne comptait pas moins de vingt-cinq centres d'Etudes africaines aux Etats-Unis. Les africanistes américains ont obtenu d'intéressants résultats, spécialement en linguistique et en science politique. En Grande-Bretagne, l'Ecole des Hautes Etudes orientales et africaines, de l'Université de Londres, a ouvert la voie. Cette institution a accompli un travail considérable pour la linguistique et l'histoire de l'Afrique bantoue, sous la direction du professeur Ronald Oliver. Dernièrement, l'Université de Birmingham s'est davantage spécialisée, son Centre d'Etudes ouest-africaines se concentrant sur l'Afrique occidentale, sous la direction du professeur John Fage.

Il est normal que, dans les universités d'Afrique, les historiens africains et non africains, accordent à l'histoire de ce continent une place plus importante qu'en aucune autre partie du monde. Les revues savantes consacrées aux études d'histoires locale se sont multipliées et le nombre des travaux publiés a augmenté.

Il existe maintenant plus de soixante-six centres, qui ont tous pour but d'étudier quelque aspect de la société, de l'histoire du droit et de la culture en Afrique. Les chercheurs qui se consacrent à la redécouverte du passé africain savent que l'histoire de l'Afrique a dépassé le stade expérimental; dans certaines régions du continent, la moisson est vraiment prête à être récoltée, les données rassemblées sont déjà immenses et les possibilités de recherches plus poussées sont presque infinies.

On doit admettre, cependant, qu'il existe encore d'importantes lacunes dans notre connaissance des peuples africains, et que dans certaines régions, surtout en Afrique centrale et orientale, il reste beaucoup à faire avant de pouvoir écrire une histoire complète et définitive de ces pays.

Ce qu'il faut, ce n'est pas seulement écrire l'histoire des régions où la recherche a progressé, mais lancer

des plans de recherches dans les régions que nous connaissons très mal. Les deux doivent aller de pair. Le projet d'Histoire générale de l'Afrique qu'a conçu l'Unesco veut faire porter l'accent sur ces deux aspects.

Il est encourageant de constater que certains de ces problèmes ont été examinés par l'Institut africain international, qui a réuni à l'Université d'Ibadan, en avril 1964, une conférence des africanistes, afin de discuter de certaines de ces questions, et qu'ils ont été examinés également par le Premier Congrès international des africanistes qui se tint à Accra, au Ghana, en 1962. Les tâches qui nous attendent sont vastes, mais elles ne sont pas insurmontables; il faudra des dépenses considérables, du temps et une étroite coopération entre chercheurs de toutes les disciplines.

Si elle s'organise dans la bonne direction, la future histoire générale de l'Afrique rapprochera des chercheurs de toutes les disciplines qui se rapportent à l'étude du passé africain. Pour atteindre ce but, il est indispensable de mettre sur pied une équipe de chercheurs destinée à canaliser les énergies des historiens de l'Afrique, pour s'attaquer aux problèmes les plus urgents de l'historiographie africaine et pour rectifier les interprétations historiques erronées.

Voyez par exemple la tendance générale des historiens à isoler l'Afrique du nord du Sahara d'une façon absolument fautive au point de vue historique. En fait, loin d'être une barrière, le Sahara a formé depuis des temps immémoriaux un pont entre le nord et le sud. Bien que l'Afrique méditerranéenne ait eu depuis très longtemps des contacts avec l'Europe méditerranéenne et le Moyen-Orient, on constate un enrichissement culturel réciproque aussi bien que des liens politiques et économiques entre les pays d'Afrique, de part et d'autre du Sahara. En dépit de nombreuses différences, ces deux groupes de pays avaient bien des problèmes communs.

TOUT plan général d'histoire de l'Afrique doit se modeler sur la structure du continent entier. Cela ne veut pas dire qu'une approche régionale de l'histoire africaine ne soit pas souhaitable, ou qu'on doive l'abandonner. En fait, la méthode la plus pratique et la plus fructueuse, permettant d'obtenir le maximum de résultats, est bien de considérer les problèmes d'historiographie africaine dans leur contexte régional.

Mais tout en étudiant ces unités pour elles-mêmes, il faut les concevoir comme parties d'un tout organique, le continent africain. Voici les divisions que je suggère pour l'Afrique :



Photo © Siegfried Sammer

La coque de cette barque de pêcheur de la côte occidentale de Madagascar, près de Morondava, présente dans la perfection de ses lignes un des exemples les plus achevés de l'architecture nautique. Elle est munie de balanciers, stabilisateurs typiques des embarcations océaniques. L'île de Madagascar, bien que rattachée géographiquement à l'Afrique, relève principalement de l'Océanie au point de vue ethnologique, linguistique et culturel.

l'Afrique du Nord, y compris la vallée du Nil, l'Éthiopie, la ceinture soudanaise, l'Afrique occidentale, l'Afrique centrale et orientale et l'Afrique du Sud. Les africanistes de ces régions auraient la possibilité de comparer leurs travaux dans les domaines d'intérêt commun.

Peut-être le principal problème méthodologique posé par l'historiographie africaine est-il la nécessité absolue d'une approche interdisciplinaire, spécialement pour la période pré-coloniale où les documents écrits manquent pour la plus grande partie du continent. L'historien de l'Afrique ne peut se permettre de travailler dans l'isolement; il a besoin de l'aide de plusieurs autres disciplines liées à sa discipline.

Il doit prendre au sérieux la tradition orale, et travailler au coude à coude avec les linguistes, les archéologues, les socio et physico-anthropologues, les orographes et les spécialistes de l'histoire de l'art. Et pourtant, bien que l'historien de l'Afrique soit parfaitement averti de l'importance vitale des

autres disciplines, il continue d'avoir tendance à les ignorer. Jusqu'à une date récente, on doit admettre que les africanistes avaient tendance à faire cavalier seul.

Ainsi, jusqu'à maintenant, on n'a jamais tenté de vaste étude historique sur une base multi-disciplinaire. Bien sûr, on connaît les efforts accomplis en U.R.S.S. pour adopter cette méthode, et les projets de recherches sur les Benin et les Yoruba en Nigeria. Notre premier besoin, aujourd'hui, est un programme d'histoire continentale africaine soigneusement organisé sur une base inter-disciplinaire.

On doit beaucoup à l'expérience et à la perspicacité des africanistes des États-Unis, d'Europe et d'Union Soviétique. Mais il faut souligner que les problèmes posés par l'histoire de l'Afrique sont largement africains, et appellent donc une solution africaine.

Les thèmes dominants des recherches des historiens africains montrent clairement que c'est surtout en Afrique même qu'on doit trouver le ressort essentiel de l'étude de l'Afrique. Et

c'est normal. Les Africains ont une responsabilité personnelle dont des étrangers ne peuvent les décharger. Psychologiquement et sentimentalement, ils sont plus proches que des étrangers de leur continent et de son héritage. Pour la compréhension des données de la culture et des institutions africaines, pour l'appréciation historique et l'exploitation de la tradition orale, pour l'analyse du drame humain dans la société africaine, les chercheurs africains possèdent un avantage sur les autres et sont plus à même d'aller au fond du problème que les non-africains.

Cela n'implique pas que les non-Africains n'aient pas un rôle important à jouer dans la redécouverte du passé de l'Afrique. Leurs moyens et leur compétence sont nécessaires dans les disciplines comme l'archéologie, la linguistique et l'histoire de l'art, pour lesquelles ils sont hautement qualifiés, pour éclairer et enrichir notre connaissance de la société africaine et du drame humain qui se joue en Afrique depuis 3 000 ans.



Photo © Naud - Afrique Photo

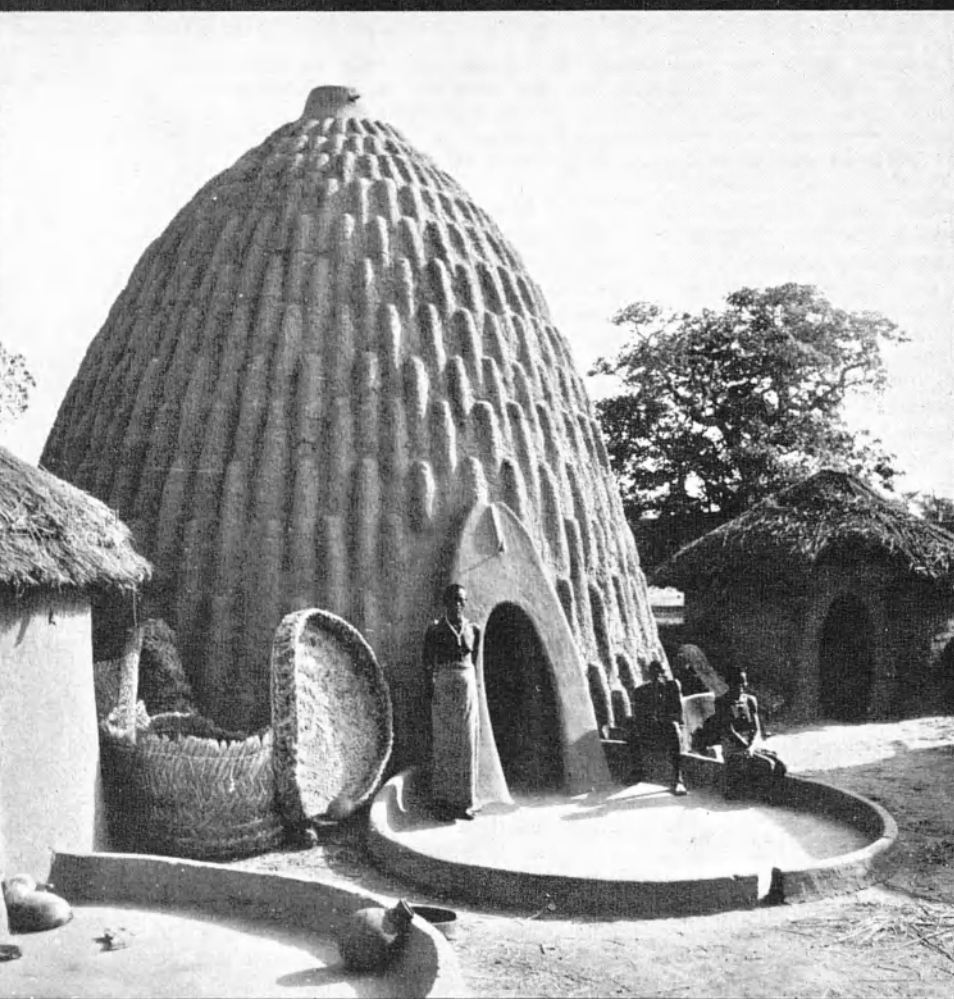


Photo © Hoa-Qui, Paris

ARCHITECTURE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Urbanisme et architecture sont des domaines où commence à se refléter d'une manière spectaculaire la grande mutation des modes de vie de l'Afrique. Déjà, dans de nombreux pays, un certain nombre d'architectes africains sont entrés en scène. Leur effort tend à allier les techniques les plus modernes aux matériaux, aux méthodes de travail, aux ressources de leurs régions et aux nécessités sociales. Jusqu'ici, les populations africaines ont construit elles-mêmes leurs habitations conformément à leurs moyens artisanaux, à leurs besoins, à leurs goûts. L'édifice rural traditionnel est souvent un vrai chef-d'œuvre architectural et esthétique. Au moment où se forme une nouvelle société, l'architecture africaine est appelée à répondre, comme dans le passé, aux aspirations profondes des populations.

A gauche, maison ogivale dans un village au nord du Cameroun. Toutes les lignes et les formes témoignent ici du sens architectural qui s'est affiné au cours des âges au contact des modestes matériaux du pays.

A droite, galerie en pisé d'une maison de Lahinde (Cameroun). L'architecte traditionnel sait ici jouer en artiste avec l'ombre et le soleil pour en tirer d'harmonieuses compositions qui varient tout au long du jour.



A gauche, la mosquée de Djenné, au Mali. Cet imposant édifice est construit dans le style soudanais qui caractérise l'architecture dans la vaste région bordant le sud du Sahara à travers l'Afrique.



Ce bâtiment administratif de Lagos (Nigeria) est l'œuvre du jeune architecte nigérien Oluwole Olusegun Olumuyiwa. Après ses études en Europe et des stages dans différents pays européens et africains, il a fondé sa propre agence d'architecte au Nigeria où il a déjà construit de nombreux immeubles, notamment des écoles, et où il est devenu le co-directeur de la première revue africaine d'architecture « The West African Builder and Architect ».

Photo © Paul Almasy



Ci-dessous, entrée d'une case, au musée de Niamey (Niger). Dans sa magnifique simplicité, cette architecture du passé est conservée au titre de patrimoine culturel.

Photo © Paul Almasy

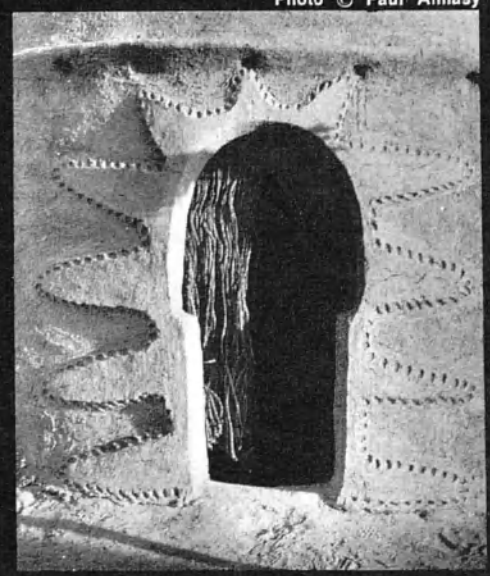
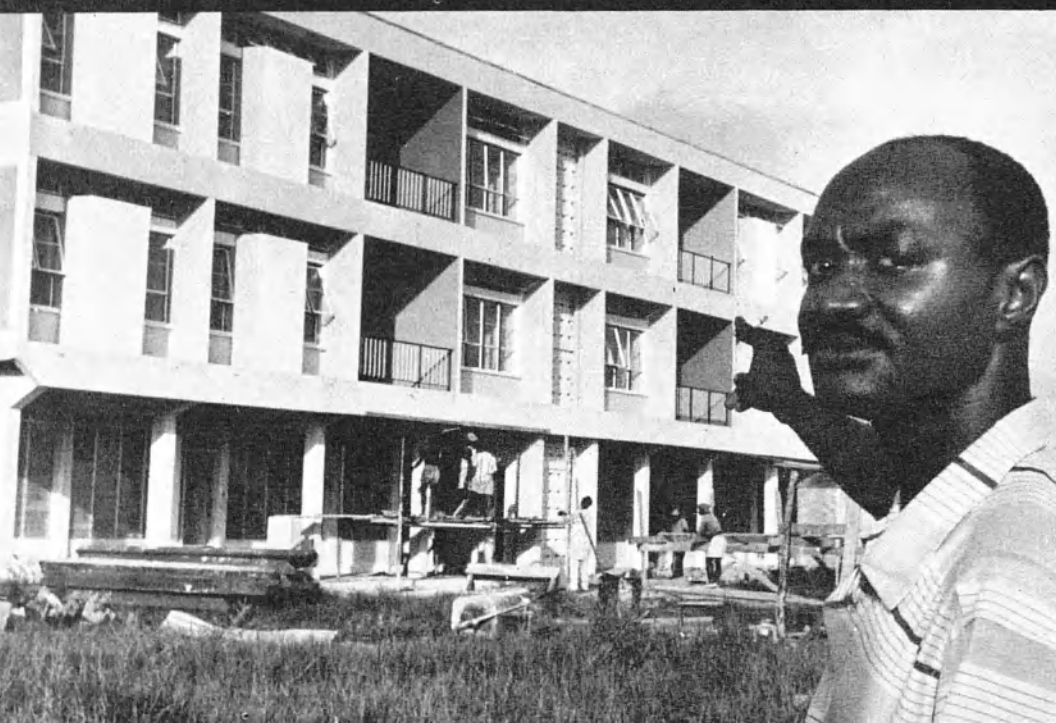


Photo © Griaule Goldner



Photos © Paul Almasy

UN ARCHITECTE SUR LE CHANTIER

L'architecte H. Iseanyi Ekwuene (ci-dessus) inspecte un de ses chantiers, à Lagos, où s'édifie un bâtiment scolaire. En haut, une des écoles qu'il a récemment construites. A gauche, l'architecte et ses associés travaillent au projet d'un grand immeuble. On a estimé que l'Afrique tropicale devrait avoir construit, vers 1980, pour abriter tous ses écoliers, un minimum de 450 000 nouvelles classes. En raison de cette tâche énorme et urgente, l'Unesco a créé en 1961 à Khartoum (Soudan) un centre chargé d'étudier les meilleurs types de constructions scolaires en fonction des différents climats de l'Afrique ; ce centre met à la disposition des Etats africains une vaste documentation technique et stimule la formation de spécialistes.



EKPO EYO est directeur du Service fédéral des antiquités au Nigeria. Il était auparavant directeur du département d'archéologie du Musée de Jos (Nigeria). Le texte que nous publions ici a été présenté au Colloque de Dakar, organisé sous les auspices de l'Unesco dans le cadre du premier Festival mondial des arts nègres (avril 1966) ; il est destiné à paraître intégralement aux Editions Présence Africaine, Paris.

LA nécessité de protéger et d'étudier les œuvres artisanales et les œuvres d'art ne peut trop être soulignée dans des pays où les faits historiques rapportés sont rares et récents. C'est précisément parce que ceci n'a pas été fait que l'Africain a souvent été considéré comme un homme sans passé et vivant dans un état de sauvagerie primitive.

Tous les pays prennent ces mesures de protection. Ils ont aussi depuis longtemps des musées destinés à rassembler et à protéger leur héritage culturel. Le « British Museum » par exemple fut ouvert au public en 1795.

En Afrique, certains facteurs rendent difficile la protection des richesses artistiques et culturelles. Environ 80 % des œuvres d'art et d'artisanat sont en bois, matériau qui ne résiste ni au feu, ni à la pourriture, ni aux intempéries, ni aux vers. Les plus vieilles sculptures en bois sont probablement les représentations ancestrales du Nigeria oriental et pourtant on ne leur donne que cent cinquante à deux cents ans.

L'ethnologue britannique William Fagg attribue la continuité de l'art africain à la rapidité avec laquelle les termites dévorent les sculptures dès qu'elles sont faites, ce qui nécessite alors la production de nouvelles sculptures, mais ceci n'est peut-être pas la seule raison, car cette continuité est née dans les familles de sculpteurs qui forment au fur et à mesure les nouvelles générations. Mais il est vrai que de bonnes œuvres d'art dont nous ne saurons jamais rien ont déjà péri de cette manière, en nombre incommensurable.

Les œuvres d'art africaines les plus anciennes et les mieux protégées sont en métal. Cependant, il est arrivé que de vieux chefs-d'œuvre en cuivre aient été refondus. Ainsi, quantité d'œuvres d'art dont nous ne découvrirons jamais



La protection du patrimoine artistique des Africains

par Ekpo Eyo

la beauté et le sens ont été perdues.

De plus, même dans le cas où les propriétaires de ces œuvres d'art ont essayé d'en prendre soin, ils ont ignoré les moyens scientifiques d'y parvenir. Le peuple de Tada, par exemple, a gravement endommagé ses fameux bronzes ont les frottant fréquemment avec du sable.

Mais le plus grand danger est la désintégration de la vieille structure sociale basée sur la religion indigène et l'économie de subsistance. Les Africains sont extrêmement religieux et leur vie est marquée par de nombreux rituels et de nombreuses cérémonies. Qu'ils vivent en royautes organisées ou en simples communautés, les individus, les familles, les villages, les ancêtres, les royaumes ont leurs propres dieux. Ces dieux sont habituellement sculptés en bois. Des millions de sculptures sont produites. En dehors des ravages des termites, les nouveaux convertis à l'Islam ou au christianisme détruisent souvent ces objets associés à leur ancienne foi.

JE donnerai l'exemple du Nigeria où les conversions religieuses ont entraîné des destructions. En 1951, dans les régions occidentales, un mouvement spiritualiste nommé Atinga traversa le Dahomey et entraîna les chefs et les anciens des villages yorubas voisins de la division Egba des provinces Abéokuta à un « nettoyage » de leurs villages. Les prêtres Atinga déclarèrent qu'ils avaient le pouvoir de découvrir les sorciers et ceux qui pratiquent la mauvaise médecine. Dans cette opération, des milliers de sculptures, dealebasses, d'objets en métal et en ivoire sculptés, associés aux diverses religions indigènes yorubas furent brûlés. Une partie seulement fut sauvée grâce à l'administrateur anglais

qui se trouvait là et qui avertit le Département des antiquités. Celui-ci récupéra quelques parties d'œuvres importantes. Aujourd'hui, la collection Atinga est la plus grande collection originale d'œuvres d'art dans les musées du Nigéria.

Si les Africains ont fait peu de chose pour préserver leurs œuvres d'art et d'artisanat, l'Europe et l'Amérique, reconnaissant la beauté de son art, ont dépouillé le continent africain. Exactement depuis l'expédition britannique de Bénin en 1897 et depuis la visite de l'ethnologue allemand Léo Frobenius, les Européens et les Américains n'ont pas cessé de collectionner toutes les œuvres d'art qu'ils pouvaient trouver.

Naturellement, il n'est pas souhaitable qu'une nation garde pour elle toutes ses œuvres d'art. Certaines doivent être exposées dans d'autres pays, non seulement pour le plaisir des gens de ces pays, mais aussi pour rendre et pour conférer du prestige à leur pays d'origine. Mais un tel échange doit se faire légalement, ce qui n'est pas toujours le cas.

La première chose que nous devons faire et que certains Etats africains font déjà, est de rassembler dans un musée pour les protéger, les œuvres d'art et d'artisanat exposées aux dangers que je viens de souligner. Ceci est une mesure de première urgence. Nous savons tous qu'un musée n'est pas seulement un endroit où ces objets sont à l'abri, mais aussi un endroit où ils peuvent être étudiés.

La protection des œuvres d'art et d'artisanat dans les pays en voie de développement rapide a été discutée ces dernières années lors de conférences internationales. A Neuchâtel (Suisse), en 1962, une réunion d'experts de plusieurs parties du monde a été organisée avec l'aide de l'Unesco pour discuter des problèmes qui

concernent les musées et la conservation des objets d'art de ces pays. Les experts ont constaté que « l'accession à l'indépendance de plusieurs pays a entraîné une meilleure connaissance de l'importance de l'héritage national et de la nécessité de protéger la propriété culturelle qu'ils ne voulaient pas voir exporter ».

Ils ont noté également que l'importance des travaux de construction entrepris dans les pays en voie de développement qui est due à la rapidité de leur essor économique et industriel, entraîne la destruction de sites culturels, en particulier des sites archéologiques d'importance nationale et la suppression de la culture traditionnelle sur de vastes régions, par exemple autour des grands barrages. Ils ont donc recommandé :

■ la création, par chaque pays, d'un service national qui établirait une liste des objets ayant une valeur particulière et qui doivent être protégés ;

■ la recherche d'un meilleur statut légal de ces objets afin d'assurer leur conservation physique et d'interdire leur exportation, bien que cette interdiction n'exclue pas leur circulation licite.

EN août 1964, le Nigeria organisa un séminaire sur le rôle des musées dans l'Afrique contemporaine qui fut parrainé à la fois par l'Unesco et le Nigeria. Le défunt professeur Paul Coremans, éminent spécialiste belge, signalait, dans son rapport sur la conservation physique et chimique des objets de musées sous les tropiques, que certains climats d'Afrique détériorent rapidement ces objets, et que les œuvres anciennes conservées en Afrique sont très sensibles aux conditions du climat. Il suggéra donc que chaque pays crée un service national pour la protection de son héritage

Les sources d'un art nouveau

culturel, notamment de ses monuments, sites, objets de musée. Il proposa en outre d'instaurer à l'intérieur de cette organisation nationale une section technique comprenant un laboratoire « culturel » et un ou plusieurs ateliers outillés en vue de la restauration et de la conservation des objets d'art.

Finalement, la Conférence générale de l'Unesco, réunie à Paris en 1964, considérant que « la propriété culturelle constitue un élément de base de la civilisation et de la culture nationale », souligna qu'il incombe à chaque Etat de protéger, dans son territoire, la propriété culturelle contre les dangers résultant de l'exportation illicite.

Elle encouragea l'adoption de mesures appropriées à l'accroissement de la coopération internationale dans ce domaine. C'est ainsi qu'elle recommanda aux Etats membres de veiller à ce qu'aucune importation de bien culturel ne soit possible si celui-ci n'a pas été dégagé de toute restriction par l'Etat exportateur. Les musées, par exemple, furent invités à ne pas acquérir des objets qui auraient été obtenus grâce à des importations ou des ventes illégales. Quant à la restitution des objets illicitement importés, il fut recommandé aux Etats de faciliter leur retour aux pays lésés. D'autre part, les gouvernements devraient prendre les dispositions nécessaires pour pouvoir racheter les œuvres d'art importantes.

En Nigeria, il existe une loi dont la fonction est de contrôler, et même d'empêcher complètement l'exportation des antiquités. Le mot « antiquité » est ainsi défini : « Toute œuvre d'art et d'artisanat, y compris toute statue, figurines d'argile modelée, figures en métal fondues ou travaillées, sculpture sur bois, piliers, porte-figure ancestrale, masque religieux, bâton, tambour, bol ornement, ustensile, arme, armure, insigne, manuscrit ou document, si telle œuvre d'art ou d'artisanat et d'origine indigène

- fut faite ou façonnée avant 1918,
- est d'un intérêt artistique, historique ou scientifique et utilisée ou l'a été à n'importe quelle époque, pour la réalisation ou dans le but de réaliser n'importe quelle cérémonie africaine. »

Cette définition, qui sera bientôt modifiée, se trouve dans la loi de 1953. Ceux qui ont l'intention d'exporter une antiquité doivent en faire la demande au directeur des Antiquités.

Si l'objet est une antiquité de peu de valeur, le directeur des Antiquités est autorisé à délivrer un permis d'exportation. Toutes les antiquités sont photographiées et répertoriées afin d'avoir

une liste des œuvres qui ont quitté le pays.

Pour des antiquités de plus grande valeur, l'autorisation d'exporter ne peut être accordée que par la commission des Antiquités ou ses sous-comités. L'exportateur éventuel doit soumettre ses objets à leur appréciation au moins trois mois avant la date à laquelle ces objets doivent quitter le pays. Le département des Antiquités offre alors d'acheter ces objets à un prix raisonnable. Si l'offre est rejetée, il peut être demandé au propriétaire de déclarer quelles sont ses intentions en ce qui concerne sa conservation ultérieure.

Le département est, par ailleurs, engagé dans une campagne pour l'acquisition d'antiquités par achats, emprunt et en fouilles. De plus, un système de surveillance est instauré pour empêcher d'emporter des antiquités à l'étranger avec l'aide d'agents locaux.

Bien que la signification de la majorité des sculptures africaines soit religieuse, un bon pourcentage d'entre elles sont des objets domestiques, du matériel de ferme ou de pêche basé sur une économie de subsistance. Avec l'introduction des sciences et de la technologie occidentale, l'économie s'est diversifiée et les produits occidentaux sont devenus ses nouveaux symboles.

ENFIN, un nouvel art est né : un art différent de l'ancien à la fois du point de vue de la conception et de la qualité. La constante exigence de l'insatiable appétit européen pour les arts exotiques n'a pas produit davantage d'artistes traditionnels, mais plutôt un grand nombre de plagiaires qui gagnent de l'argent en copiant sans autorisation les vieilles formes. Le résultat est ce que Franck Mc Ewen a baptisé « l'art des aéroports » et que Elsy Leuzinger qualifie d'art « dépourvu de racines culturelles et de contenu artistique ».

Il y a pourtant des signes qu'il faut indiquer ici. Un centre-pilote conçu par l'Unesco et le Nigeria pour l'entraînement de techniciens de musée fonctionne depuis plus de trois ans à Jos. Des cours y sont donnés, en français et en anglais, à des étudiants d'une dizaine de pays africains. Ils portent notamment sur la documentation, sur la photographie, sur la conservation chimique des objets de musée et de leur réparation. Trois promotions de techniciens ont déjà été formées et la quatrième est en train de l'être. Lorsque

ces techniciens retourneront dans leurs pays respectifs, ils y protégeront les œuvres d'art et d'artisanat et amèneront le public à les apprécier.

De plus, l'art africain moderne peut être stimulé si l'on encourage et si l'on patronne les artistes contemporains. Les spécialistes trouvent parfois les œuvres d'art anciennes meilleures que les contemporaines, mais ces dernières sont souvent aussi bonnes.

Il y a aujourd'hui deux catégories d'artistes contemporains en Afrique. D'abord, il y a ceux qui travaillent dans le style traditionnel, mais qui ne sont pas nécessairement de la même inspiration religieuse. Cette catégorie est représentée entre autre, par les sculpteurs sur bois népuls et yoroubas, par les sculpteurs sur ciment yoroubas et ibibios et par les sculpteurs dealebasses oyos. La deuxième catégorie comprend ces jeunes artistes formés dans les écoles et les collèges de Beaux Arts, et par conséquent rompus aux techniques et aux outils européens, mais qui tirent leur inspiration de leur entourage traditionnel. Leur art est ce que l'on pourrait nommer un art populaire. Il n'est donc pas surprenant, de nos jours, de voir les Africains décorer leurs maisons avec des œuvres d'art et d'artisanat. Avec cette appréciation et cet encouragement, l'avenir est prometteur pour l'art et l'artisanat africains.

C'est de la certitude que notre culture et notre tradition sont aussi riches que n'importe quelle autre dans le monde que dépend l'avenir. Puisqu'il semble que la génération actuelle des Africains adultes a poussé loin de notre tradition et de notre culture, il ne nous reste que l'espoir de voir nos enfants élevés à la manière africaine. Il faut introduire les études africaines dans les écoles et les universités, intensifier les recherches pour une meilleure connaissance du passé de l'Afrique.

Des musées doivent être créés là où il en existe peu ou pas, et les artisans contemporains doivent être encouragés et protégés. Ceci seulement pourra tirer le passé africain de l'obscurité et protéger nos vieilles œuvres d'art et d'artisanat pour la postérité.

Pour symboliser l'accession de son pays à la vie moderne, le sculpteur nigérien Ben Enwonwu a donné les formes les plus gracieusement élancées à la figure de bronze qui orne la façade du musée de Lagos, capitale fédérale du Nigeria.

Photo © Paul Almasy



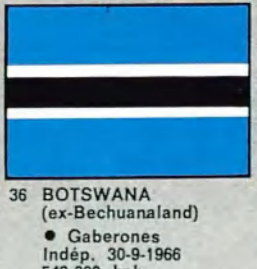
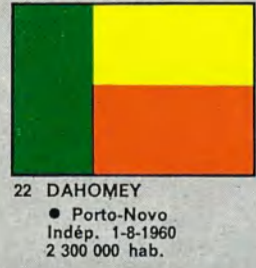
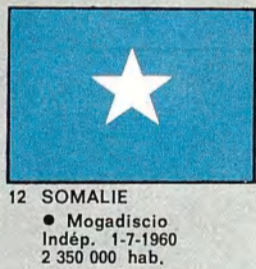
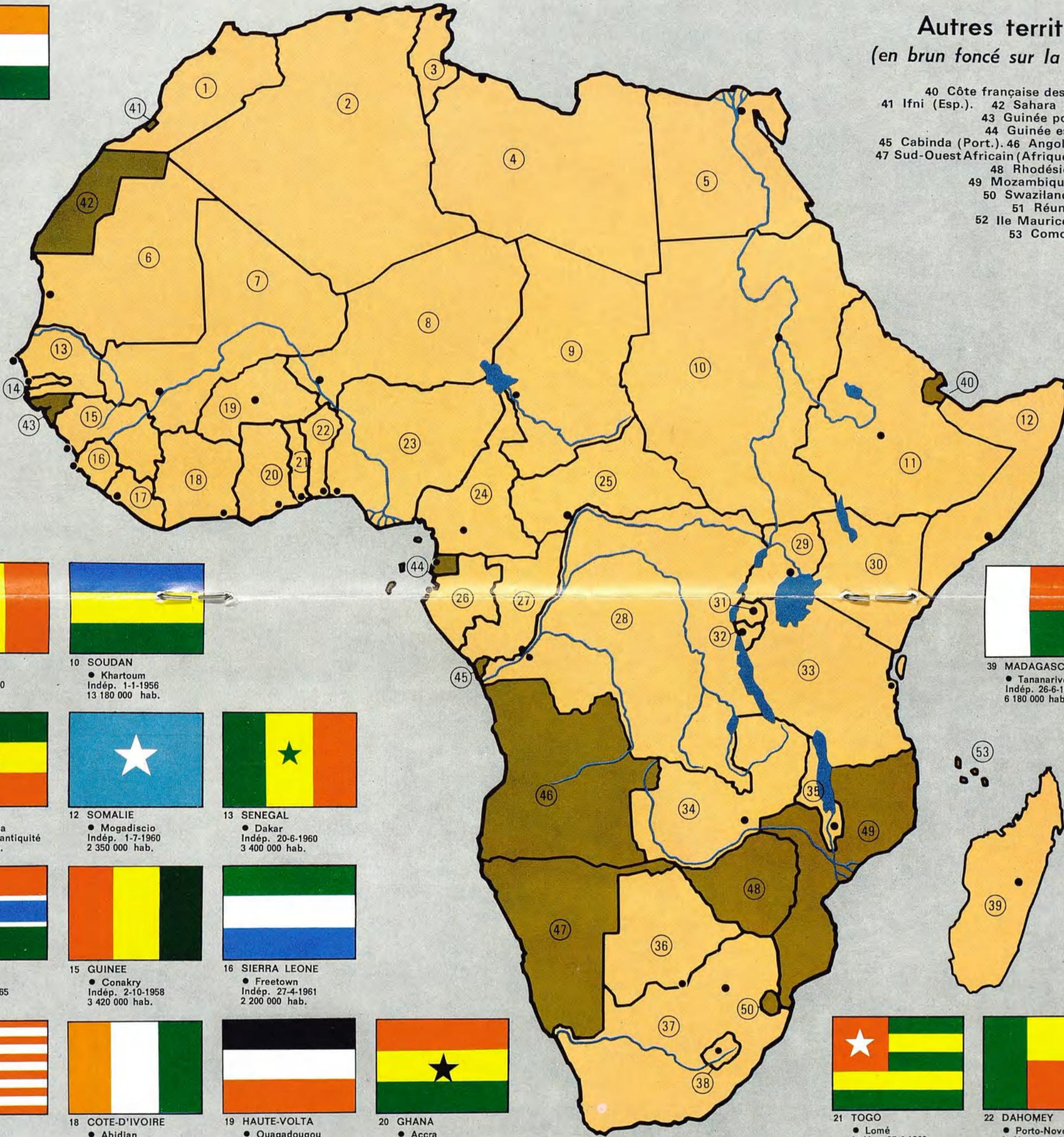
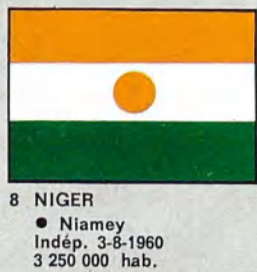
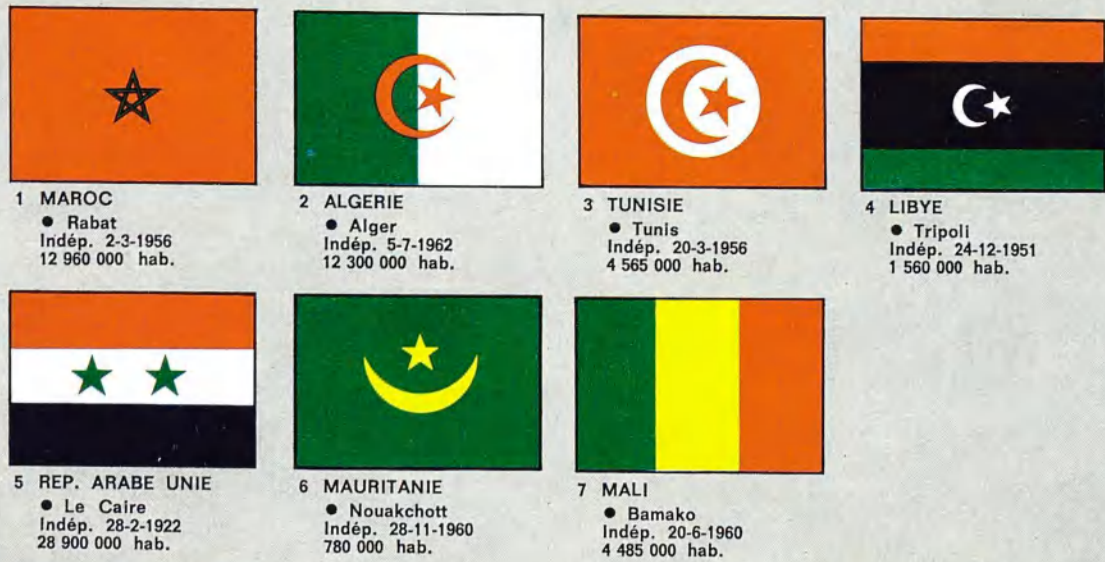
AFRIQUE 1967

États indépendants

● Capitales

Autres territoires
(en brun foncé sur la carte)

- 40 Côte française des Somalis
- 41 Ifni (Esp.)
- 42 Sahara espagnol
- 43 Guinée portugaise
- 44 Guinée espagnole
- 45 Cabinda (Port.)
- 46 Angola (Port.)
- 47 Sud-Ouest Africain (Afrique du Sud)
- 48 Rhodésie (G.-B.)
- 49 Mozambique (Port.)
- 50 Swaziland (G.-B.)
- 51 Réunion (Fr.)
- 52 Ile Maurice (G.-B.)
- 53 Comores (Fr.)



Les frontières indiquées n'impliquent pas nécessairement reconnaissance ou acceptation officielle par l'Organisation des Nations Unies et par l'Unesco.

Certaines nuances de couleurs peuvent différer légèrement des caractéristiques officielles des drapeaux.



Grands courants de la littérature africaine

par **Ezekiel Mphahlele**

UNE conférence des écrivains africains d'expression anglaise eut lieu en 1962 au Collège universitaire de Makerere, à Kampala, en Ouganda. Cette conférence, organisée par le Club Mbari des écrivains et artistes d'Ibadan, sous le patronage du Congrès pour la liberté de la culture (Paris), était la première en son genre. En tête des questions pratiques débattues par les auteurs africains, figurait celle-ci qui, à vrai dire, n'est pas pratique du tout : qu'est-ce que la littérature africaine ? Elle suscita un étonnement général, comme si les mots employés avec désinvolture recouvraient on ne sait quoi et nous échappaient soudain pour se retourner contre nous à la manière d'un boomerang.

De cette formule « littérature africaine » avait-on fait, après tout, mauvais usage ? En avait-on abusé ? Certains d'entre nous voulaient écarter la question, selon eux purement académique ; d'autres étaient agacés ; d'autres encore voulaient s'en tirer par une boutade, ou au contraire se lancèrent dans de longues explications. Mais quand on eut fait de vaillants efforts pour définir la littérature africaine, la question rebelle demeura comme une tache blanche sur un tissu noir.

On était généralement d'accord, plus tacitement d'ailleurs qu'en argumentant, pour s'arrêter, quand il s'agissait d'une telle littérature, à une définition conçue dans les termes les plus simples, parce qu'émouvants : littérature écrite par les Noirs d'Afrique. A la réflexion, certaines questions nous tarabustaient : qu'en était-il de la littérature des Africains blancs ? Comment distinguer la littérature dite africaine de la non-africaine ? Quelle est la différence, par exemple, entre une œuvre de Joyce Cary (qui n'est pas africain de naissance) et une œuvre de Dan Jacobson (qui est africain de naissance) ? Entre une œuvre de Nadine Gordimer (Sud-africaine blanche) et une œuvre de



Photo © Irmelin Lebeer

EZEKIEL MPHAHLELE, né en 1919, professeur de langues dans une école secondaire de Johannesburg, dut émigrer au Nigéria en 1957 ; il enseigna à Ibadan avant de devenir conférencier de littérature anglaise au Collège universitaire de Nairobi (Kenya). Au nombre de ses œuvres, signalons : « *Man must live* » (Cape Town, 1947), « *The Living and the Dead* » (Black Orpheus, Ibadan, 1960) Son autobiographie « *Down Second Avenue* » a été traduite en français (« *Au bas de la deuxième avenue* », *Présence africaine*, Paris, 1964). « *African Writing Today* » vient de paraître (Penguin Books).

Thomas Mofolo (Sud-africain noir) ? S'agit-il du thème, du style, ou des deux ? Fallait-il se fier au ton, ou à la conception ?

Joyce Cary dépasse de cent coudées tous les écrivains blancs qui prennent l'Afrique pour théâtre, et il est évident que dans ses romans, il ne s'identifie pas aux Blancs, ni aux Noirs. Il écrit avec un détachement souverain. Or, c'est dans la mesure où un écrivain blanc d'Afrique, comme Alan Paton ou Nadine Gordimer, s'identifie, dans ses récits, aux personnages et au milieu, que l'on peut dire s'il est africain. De l'un comme de l'autre, on peut dire nettement que sur la frontière couleur, ils sont du côté blanc. Car ils s'identifient plus nettement aux personnages blancs qu'aux personnages noirs. Identification plus étroite, relation plus intime que la simple solidarité avec tel ou tel personnage d'un roman qui défend telle ou telle cause : en d'autres termes, il ne s'agit pas de la seule sympathie. Mais bien de l'appartenance à l'un des groupes duquel relèvent certains personnages suscités, et de l'aire où vit ce groupe. Ce qui est vrai pour l'écrivain blanc l'est également pour l'écrivain noir dans son monde à part.

C'est ce qui distingue l'écrivain blanc non africain de l'écrivain blanc africain, et de deux écrivains africains, le blanc du noir.

Quand on parle de littérature africaine d'expression anglaise, je pense que l'on ne peut rien faire d'autre que débattre de littérature écrite, par les Blancs et les Noirs à la fois, sur le continent. Mais si je mets l'accent sur le contexte culturel dans lequel j'emploie ces termes, je dois me limiter à ce qu'écrivent les Africains noirs du sud du Sahara et laisser de côté les Blancs.

Car les problèmes artistiques que doit affronter le Noir sud-africain (pour prendre l'exemple d'un pays à société pluriraciale) sont différents de ceux que doit résoudre un Sud-Africain blanc : ils ont peu de rapports entre eux, même si l'un a déteint sur l'autre. En revanche, il y a des registres de valeur commune à tant de groupes ethniques africains que certains Noirs sud-africains, par exemple, n'auraient aucun mal à saisir le sentiment et l'esprit qui animent le récit de Chinua Achebe dans « *Things Fall Apart* ». J'ai dit « certains » avec circonspection, car je ne puis affirmer que les Africains citadins d'Afrique du Sud apprécieraient cette histoire.

Mais même si, à cause de la diversité de notre expérience de la colonisation en Afrique, et de nos différences techniques, nous avons souvent l'impression de ne pas parler sur la même longueur d'ondes, cette expérience de la colonisation, justement, et notre sentiment, à nous tous, les Noirs d'Afrique, de nous exprimer pour nous-mêmes et sur nous-mêmes (ce qui était autrefois le monopole du missionnaire blanc, de l'explorateur blanc et même de l'administrateur blanc) ont suffi pour que tous les Africains noirs répondent à l'appel quand il s'agit de réunir des « écrivains africains ».

Et l'expression « littérature africaine » reste d'une teneur fortement affective. Un écrivain blanc n'apporterait à cet appel qu'une réponse intellectuelle, alors que celle des Noirs est affective : car il justifierait sans doute sa présence en se disant qu'il est Africain. Encore une fois, il existe en Afrique deux courants distincts de culture et de conscience littéraire, l'un noir, l'autre blanc.

Notre contact avec les Blancs a engendré une culture néo-africaine. On

Ces sculptures métalliques figurant des poissons (à gauche), dues au sculpteur M. Calka, dressent un monumental et moderne décor dans la cour du Théâtre Haïlé Sélassié, à Addis Abéba.

Photo © Paul Almasy

ÉCRIVAINS AFRICAINS D'AUJOURD'HUI

Le "Courrier de l'Unesco" présente dans ces pages quelques-uns des principaux écrivains d'aujourd'hui (Afrique tropicale). En page 36 nous publions d'autres indications sur la littérature africaine.

Photo Gouvern. du Sénégal



LEOPOLD SEDAR SENGHOR

(Sénégal)

Depuis 1960 président de la République du Sénégal, est né en 1906. Eminent homme politique. Il est aussi un grand poète. Agrégé ès lettres, il a été professeur à l'École Nationale de la France d'Outre-Mer. Il a publié « Chants d'ombre » (Editions du Seuil, Paris, 1945); « Hosties noires » (Editions du Seuil, Paris, 1948); « Chants pour Naëtt » (Editions Seghers, Paris, 1949); « Ethiopiques », « Nocturnes » (Editions du Seuil, 1956 et 1961). Sa revendication de la « négritude » lui a inspiré divers essais.

SYLVAIN BEMBA

(Congo)

reçut le prix de la meilleure nouvelle africaine écrite en français, décerné en 1964 par la revue « Preuves » (Paris), avec « La Chambre noire ». Il est rédacteur en chef de l'Agence congolaise d'information à Brazzaville.

Photo Unesco-Bablin



AMADOU HAMPATE BA

(Mali)

né en 1901; avant d'être ambassadeur du Mali en Côte-d'Ivoire, puis membre du Conseil exécutif de l'Unesco, il a collaboré à l'Institut français d'Afrique Noire. Linguiste, historien, spécialiste de la tradition orale, il est l'auteur d'ouvrages importants: « L'empire peul du Manina, 1818-1853 » en collaboration avec J. Daget (Editions Mouton, Paris, 1962); « Tierno Bokar, le sage de Bandiagara », essai, en collaboration avec M. Cardaire (Editions Présence africaine, Paris, 1957).

OLYMPE BHELY- QUENUM

(Dahomey)



fils d'un instituteur de Cotonou, est né en 1928. Il fit ses études en France. Rédacteur en chef de « La Vie africaine », il a écrit plusieurs romans. Signalons « Un piège sans fin » (Editions Stock, Paris, 1960) et « Le chant du lac » (Présence africaine, 1965).

AMOS TUTUOLA

(Nigeria)



Photo Faber and Faber

Né en 1920, il était fils de paysan, devint forgeron puis travailla au ministère du Travail à Lagos. Dans ses romans et nouvelles, il ressuscite, avec verve et poésie, les mythes et légendes yorubas. Son roman le plus célèbre « L'ivrogne dans la brousse » a été traduit de l'anglais en français par Raymond Queneau (Gallimard, 1953), et dans plusieurs autres langues. Citons, en outre, « My Life in the Bush of Ghosts » et « The Brave African Huntress » (Faber, 1954, 1958 Londres).



JAMES NGUGI

(Kenya)

né en 1936, a fait ses études au Collège universitaire de Makerere (Ouganda), puis en Grande-Bretagne. Il a été secrétaire administratif à l'Assemblée nationale du Kenya. Au nombre de ses œuvres, citons « Weep not, child », 1964, « The river between » (1965); et tout récemment « A Grain of Wheat » (1967), roman particulièrement remarqué par la critique. Ces trois volumes ont été publiés aux Editions Heinemann, à Londres.

CAMARA LAYE

(Guinée)



Photo Ed. Plon

Né en 1924 à Kouroussa, il fit ses études à Conakry et à Paris. Un roman autobiographique « L'Enfant noir » (Plon, Paris, 1953) le classa d'emblée comme l'un des plus grands stylistes africains, et fut traduit dans plusieurs langues européennes. Il publia en 1955 « Le regard du roi » (Plon, Paris) et diverses nouvelles. Puis, en 1967, son dernier roman « Dramouss » (Plon).

Photo © I. Lebeer



BERNARD DADIE

(Côte d'Ivoire)

est né en 1916 près d'Abidjan. Après avoir fait ses études à Dakar, il a travaillé à l'Institut français d'Afrique Noire, puis dans les Services d'Informations de la Côte-d'Ivoire. Poète et romancier, il a écrit une œuvre abondante. Citons: « Afrique debout » (poèmes) (Editions Seghers, 1956); « Légendes africaines » (Seghers 1954, Paris, avec une introduction de Alioune Diop); « Le Pagne noir » (Contes africains); « Un nègre à Paris » (Editions Présence africaine, 1955 et 1959).

A. AGOSTINHO NETO

(Angola)

l'un des grands poètes de l'Angola est né en 1922 en Angola; il fit ses études à Lisbonne et devint médecin dans son pays. Il s'attacha à la résurrection de la culture originelle de l'Angola et devint président du M.P.L.A. (mouvement pour la libération de l'Angola). Arrêté en 1960, il purgea à Lisbonne une peine de prison. Ses œuvres poétiques « Colectânea de poemas » ont été éditées à Lisbonne (Portugal) en 1961 (Edição de Casa dos Estudantes do Império).

Photo © P. Almasy



CYPRIAN EKWENSI

(Nigeria)

né en 1921, fait des études très diverses, à Ibadan et à Londres. Parmi ses œuvres, citons « People of the city » (Andrew Dakers, 1954, Londres et Heinemann, 1963, Londres), « The Drummer Boy » (Cambridge university press, 1960, Londres), « The Passport of Mallam Iliya » (même éditeur, 1960), « Jagua Nana » (Hutchinson, 1961, Londres), « Beautiful Feathers » (Hutchinson, 1963, Londres) et « Burning grass », une histoire des Peuls du nord du Nigeria (Heinemann, 1962, Londres).

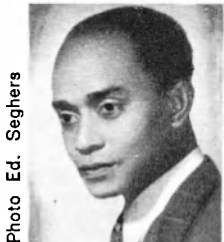


Photo Ed. Seghers

(Madagascar)

JACQUES RABEMANANJARA

naquit en 1913 à Madagascar et prit une part active à la libération de son pays. Arrêté et condamné à mort lors de la révolte de 1947, il fut finalement exilé. Après l'indépendance, il devint ministre des Affaires économiques. Poète et dramaturge, il est l'auteur de « Sur les marches du soir », (Editions Ophrys, 1942, Paris), « Antsa » (Editions Présence africaine, 1950, Paris, avec une introduction de François Mauriac); « Les dieux malgaches » (version scénique, Editions Ophrys, Paris 1947); « Les boutriers de l'aurore » (tragédie, Editions Présence africaine, Paris 1957); « Agape des Dieux - Tritiva » (tragédie, Editions Présence africaine, Paris, 1962). Il est membre du Comité exécutif de la Société africaine de culture.



Photo © I. Lebeer

SEMBENE OUSMANE

(Sénégal)

écrivain et cinéaste, est né en 1923. Il a voyagé à travers l'Afrique et l'Europe, et a étudié les techniques cinématographiques en U.R.S.S. Il a reçu en 1966 le premier prix du roman au Festival de Dakar. Au nombre de ses œuvres, citons « Le Docker noir » (Nouvelles Editions Debrasse, Paris, 1956); « O pays, mon beau peuple » (Amiot Dumont, 1957, Paris); « Les bouts de bois de Dieu » (Le Livre contemporain, 1960, Paris); « Vehi Cio-sane » (Présence africaine, 1965).



Photo © I. Lebeer

JOHN PEPPER CLARK

(Nigeria)

poète et dramaturge, est né en 1935 et a fait ses études à l'Université d'Ibadan, où il créa une revue littéraire consacrée à la poésie: « The Horn » (la corne). Sa première pièce « Song of a goat » (la chanson d'une chèvre) a été jouée à Ibadan en 1962 (Editions Mbari, Ibadan). Un recueil « Poems » a paru également aux Editions Mbari en 1962. Son ouvrage « America, their America » a été publié à Londres en 1964.

DAVID DIOP (Sénégal)

1927-1960. Il naquit à Bordeaux (France) de père sénégalais et de mère camerounaise, et vécut tour à tour, pendant son enfance, en France et en Afrique occidentale. Collaborateur régulier de « Présence africaine », revue culturelle du monde noir dont la rédaction et l'administration sont installées à Paris, il publia en 1956 un recueil de poèmes « Coups de Pilon » (Edition Présence africaine) où s'affirmait un grand talent. Il mourut prématurément dans une catastrophe aérienne.



Photo © I. Lebeer

BIRAGO DIOP

(Sénégal)

né en 1906 à Dakar, il exerce la profession de vétérinaire à Dakar, après avoir été ambassadeur du Sénégal en Tunisie. En 1960, « Présence africaine » publia son recueil de poèmes « Leurres et lueurs ». Il adapta des contes africains en français: « Les contes d'Amadou Koumda » (Fasquelle, Paris, 1947), « Les nouveaux contes d'Amadou Koumda » (Présence africaine, 1958, Paris, avec une introduction de Léopold Sedar Senghor), « Contes et Lavanes » (Présence africaine, 1963).



Photo © I. Lebeer

WOLE SOYINKA

(Nigeria)

né en 1935, fit ses études à l'Université d'Ibadan puis en Angleterre. Il travailla pour un théâtre londonien « Royal Court » où fut montée sa pièce « The Lion and the Jewel » (Le lion et le bijou) qui eut un grand succès. De retour en Nigeria, Wole Soyinka écrivit une seconde pièce « A Dance of the Forests » (1960) qui reçut le premier prix lors d'un concours organisé par l'« Observer », grand hebdomadaire londonien. Dramaturge, Wole Soyinka est aussi poète, et ses œuvres ont été publiées dans la revue littéraire nigérienne « Black Orpheus ».



Photo Buchet-Chastel

MONGO BETI

(Cameroun)

pseudonyme d'Alexandre Biyidi, né en 1932 dans une tribu bantoue. Il fit ses études en France. Le premier livre de Mongo Beti, « Ville cruelle » a paru en 1954 (Editions africaines, Paris) sous le pseudonyme d'Eza Boto. En 1956 lui fit suite « Le Pauvre Christ de Bomba » (Editions Laffont, Paris), roman qui assura la notoriété de l'auteur, puis « Mission terminée » et « Le Roi miraculé » (Corréa, Paris, 1957, 1958).



Photo Ed. Julliard

FERDINAND OYONO

(Cameroun)

est actuellement ambassadeur du Cameroun en Belgique. Romancier, ses œuvres ont été traduites en plusieurs langues. Citons, publiés aux Editions Julliard, à Paris « Une Vie de boy » (1956) « Le Vieux nègre et la médaille » (1956), « Chemin d'Europe » (1960) et « Le Pandémonium ».



Photo © I. Lebeer

FELIX TCHICAYA U'TAMSI

(Congo-Kinshasa)

né en 1931, a fait ses études en France. Il a publié quatre recueils de poèmes: « Le mauvais sang », « Feu de brousse » (Caractères, Paris, 1955), « A Triche-cœur » et « Epitome » (Oswald, Paris, 1960), Il reçut au Festival mondial de Dakar (1966) le grand prix de poésie. Il est à l'Unesco spécialiste de l'éducation.



Photo © W. E. Bell

EFUA SUTHERLAND

(Ghana)

poète et dramaturge, occupe une place particulièrement remarquable dans la littérature africaine qui compte encore peu de femmes. Son livre « Playtime in Africa » (Atheneum Publishers, New York, 1962) est dédié aux enfants de l'Afrique nouvelle. Au nombre de ses œuvres pour le théâtre, signalons « Fowra » et « Adufa » (Ghana Drama Studio, Accra, 1962).

CHINUA ACHEBE (Nigeria)

né en 1930, fit ses études à l'Université d'Ibadan. Ses deux premiers romans « Things Fall Apart » et « No longer at Ease » (Heinemann, Londres, 1958 et 1960) ont été traduits en allemand, en italien et en espagnol. Son dernier ouvrage « Arrow of God » a paru en 1964 (Heinemann, Londres).

A propos d'un banc ou d'un thermomètre...

ne peut guère parler de culture néo-africaine que pour définir le contenu de la culture née de ce contact entre l'Occident et l'Afrique, plutôt que sa qualité et son intensité expressives ; ou, comme on l'a dit parfois, sa force passionnelle. Culture qu'expriment des voix diverses, sur des modes divers : ce qui est parfaitement sensible dans la littérature et la musique sud-africaines, si différentes de celles de l'Afrique Occidentale ou de l'Afrique Orientale. La littérature en langue vernaculaire est incontestablement africaine au sens où nous l'entendons ici.

Les formes littéraires africaines, qu'il s'agisse de la langue française ou de la langue anglaise devraient en fait être étudiées dans les disciplines linguistiques correspondantes. La poésie de John Pepper Clark, d'Efua Sutherland, de Gabriel Okara, le théâtre de Wole Soyinka, les romans de Richard Rive et d'Alex La Guma, pour ne citer qu'eux, devraient faire partie du programme établi des études d'anglais.

De même, les œuvres poétiques de Birago Diop, de David Diop, de Senghor, de U' Tamsi, les romans de Camara Laye, de Mongo Beti et de Ferdinand Oyono devraient être étudiés comme on étudie Flaubert, Baudelaire et Rimbaud, ou d'autres écrivains français. C'est-à-dire que la littérature africaine n'est autre que la littérature de l'Afrique, et chaque œuvre doit être jugée sur sa seule valeur littéraire.

Le sociologue fait souvent abstraction de la valeur littéraire quand il se livre à des recherches sur la création littéraire. En tant qu'homme de science, il soutient à bon droit qu'il ne lui appartient pas de juger des qualités littéraires d'un ouvrage, pas plus que Wodsworth ne révèle dans son poème « Daffodils » (Les jonquilles) son goût pour l'analyse botanique.

Il est significatif que les Noirs d'Afrique écrivent plus d'œuvres d'imagination que d'érudition. Peut-être parce qu'un poème, une nouvelle ou un roman sont étroitement liés à l'expérience individuelle et constituent par conséquent un registre d'expression plus spontané que celui de la dissertation critique ; et de plus, parce que les systèmes intellectuels à thèse sont étrangers à l'Afrique. Discuter pour discuter ou formuler des systèmes de pensée ne sont en Afrique que des amusettes.

C'est parce que qu'il y a tant à apprendre sur les Africains à travers leurs œuvres poétiques et romanesques — par exemple, sur la culture traditionnelle, sur l'apaisement des conflits de culture ou leur aggravation, que quelques africanistes trop enthousiastes entrent subrepticement, par la petite porte, dans le royaume du jugement littéraire. Si bien que souvent un romancier ou un poète est porté sur le pinacle parce que l'on accorde à son œuvre une haute valeur littéraire,

alors qu'un sociologue ne voudrait y souligner qu'un riche et significatif contenu sociologique.

Tel est le cas, en particulier, quand un non-Africain étudie une œuvre africaine ; ce qui n'était à l'origine que modestie naturelle et peut-être fondée dégénère en humilité et sombre confusion. C'est souvent ce besoin de s'humilier soi-même que suscite Camara Laye avec une ironie caustique, dans son brillant roman « Le regard du roi », quand il fait le portrait de Clarence, l'homme blanc, qu'il nous montre tout tremblant devant le roi africain, n'osant s'approcher de lui, à cause d'un sentiment européen de culpabilité et de honte, sentiment qui intervient hors propos.

Mais, à beaucoup d'égards, la littérature africaine est riche d'enseignements pour le sociologue qui se préoccupe du langage : d'autant plus qu'il n'existe pas de registres d'expression littéraire issus de la tradition locale. Ces registres d'expression restent aussi lointains que possible, dans une tradition qui prend source dans les centres métropolitains de l'ancienne puissance coloniale ou qui s'est perpétuée par le truchement des éducateurs étrangers.

Il y a, par exemple, une différence très nette entre la littérature sud-africaine et celle de l'Afrique occidentale, d'une part, et d'autre part entre la littérature des communautés anglophones et francophones : le style, les rythmes et les thèmes d'une région n'ont rien de commun avec ceux d'une autre.

DANS une nouvelle intitulée « The Bench » (Le banc), Richard Rive, écrivain de couleur, du Cap, nous parle d'un jeune homme qui veut braver la loi et s'asseoir sur un banc « réservé aux Européens ». Enflammé par un discours politique qu'il vient d'entendre, il ne peut résister au désir de défier un système de ségrégation d'après la couleur. Il s'assiera donc sur ce banc interdit, et c'est cet acte de défi qui fera de lui un homme.

Abioseh Nicol, de Sierra Leone, auteur de nouvelles, nous raconte dans « As the Night, the Day » (Le jour comme la nuit), l'histoire d'un étudiant qui casse un thermomètre dans un laboratoire. C'est un autre étudiant que l'on accuse et que l'on punit. La nuit, dans sa chambre, il écrit sa confession, plein de honte, et décide d'avouer sa faute au professeur. De lui aussi, cet acte fera un homme.

Voici les extraits significatifs de ces œuvres, le premier tiré de la nouvelle de Rive, le second de celle de Nicol :

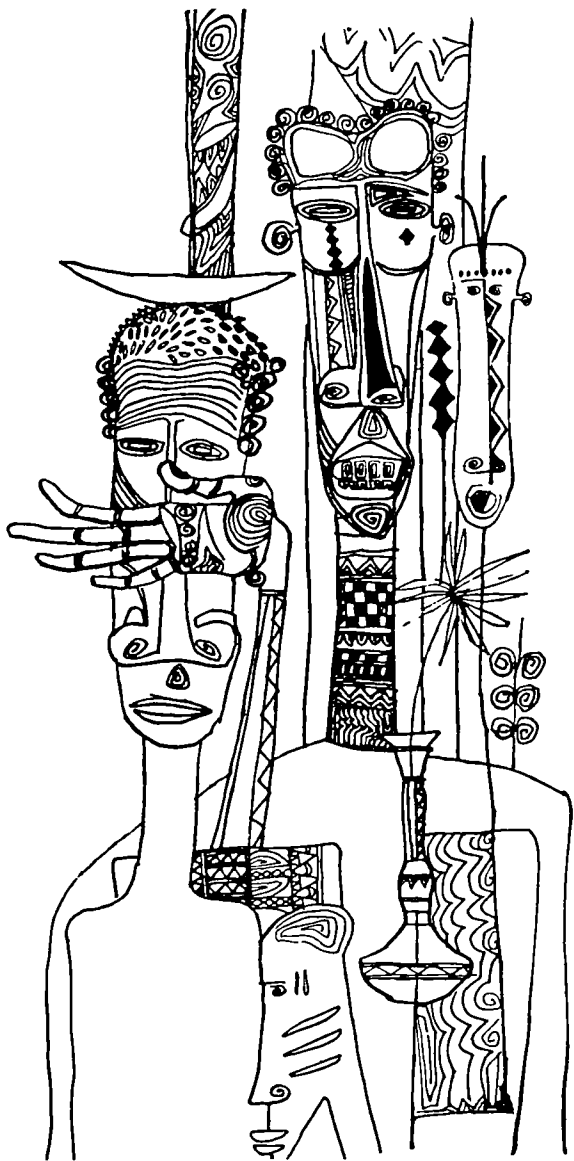
« C'était sa chance, ce banc. Ce banc de gare sur lequel était écrit, soigneusement peint en blanc : « Réservé aux Européens ». Pour un instant,

il était le symbole de toutes les détresses de la société pluriraciale d'Afrique du Sud. Il constituait un défi à ses droits, ses droits d'homme... Ce banc, il représentait toutes les plaies d'un système qui lui restait inintelligible. C'était un obstacle entre lui et les autres. S'il s'y asseyait, il serait un homme. S'il avait peur, il se refusait le droit d'appartenir en homme à la société humaine. C'était sa chance... Il avait l'air parfaitement calme quand il s'assit sur le banc, mais son cœur battait la chamade. Il était en proie à deux idées contradictoires. « Je n'ai pas le droit de m'asseoir sur ce banc. » Et « Pourquoi n'ai-je pas le droit de m'asseoir sur ce banc ? La première voix parlait du passé, de la condition servile qui avait été la sienne dans les fermes, de son père et du père de son père, qui étaient nés noirs, qui avaient vécu noirs et qui étaient morts comme des bêtes... » (Le banc)

« Soudain, dans sa petite chambre, sous le mince drap de coton, il se mit à pleurer. A cause de la douleur aiguë, lancinante qui déjà le déchirait. A cause de Basu, de Simpson et du thermomètre. Pour tout ce qu'il voulait faire et tout ce qu'il voulait être et qui ne se réaliserait jamais. Pour tous ces hommes bons dont on leur avait parlé, Jésus Christ, Mahomet, et George Washington qui n'avait jamais menti. Pour Florence Nightingale et David Livingstone. Pour Kagawa, le Japonais, pour Gandhi et pour Kwegyir Aggrey, l'Africain. Ai-ie ! Parce qu'il savait qu'il ne serait jamais aussi droit, aussi fort, aussi sincère que le disait la chanson d'écolier. Pour la première fois, il voyait ce que ce serait, devenir un homme. Il était au bord d'une détresse inconsolable, éternelle. Ai-ie !... Ai-ie !... je serai toujours, je le sens, toujours la honte de mon pays et de ma race. » (Le jour comme la nuit)

C'est un fait d'histoire sociale : l'éventail de référence du personnage sud-africain prend une signification concrète, physique ; elle évoque des problèmes brûlants « de son père, et du père de son père qui étaient nés noirs, qui avaient vécus noirs et qui étaient morts comme des bêtes ». L'éventail de référence du personnage d'Afrique occidentale n'est pas aussi direct, il est conçu en termes abstraits.

Chez le Sud-Africain, l'omniprésente oppression déclenche une angoisse physique et mentale aiguë. L'écrivain se sent engagé. Par son style impressionniste, sa colère, son impatience, par les images sensibles qu'il suscite, le rythme qui traduit un mouvement intérieur impérieux, il essaie de composer avec lui-même et ses entours, de rejeter le « statu quo », même s'il est souvent contraint à des concessions pour alléger le poids qu'il doit porter. Et cet effort pour concilier des émotions contradictoires l'aide, paradoxalement, à conserver son équilibre et à survivre.



En Afrique, vieille terre des arts, des pléiades de sculpteurs et de peintres créent, dans chaque pays, de nouvelles expressions plastiques africaines. Ils conjuguent souvent les recherches modernes et les formes traditionnelles. Ici, un dessin d'Ibrahim Salahi, jeune artiste soudanais qui s'est installé à Khartoum après avoir étudié les beaux-arts à Londres. Dans ses œuvres, très personnelles, Salahi s'inspire souvent de la calligraphie arabe et des motifs décoratifs toujours employés au Soudan pour enrichir les paniers et les calebasses.

Tiré de « Ibrahim El Salahi »
© Mbari Publications, Ibadan, 1962

Du côté de l'Afrique occidentale, tout est beaucoup plus simple, plus posé, il y a plus de ciel, on ne souffre pas de claustrophobie, et l'auteur peut imaginer ses personnages dans un contexte plus large où entrent en jeu des préoccupations moins évidentes et moins impérieuses.

Le rythme, le mouvement, la trame de la prose, l'état d'âme de l'auteur ne révèlent nul mouvement intérieur impérieux, nulle densité sensible. Ce n'est pas là un jugement de valeur, mais un constat. Car Abioseh Nicol est l'un des meilleurs prosateurs d'Afrique, en tout cas le meilleur prosateur d'expression anglaise de l'Afrique occidentale.

Et dans la seule Afrique occidentale la littérature d'expression anglaise et la littérature d'expression française ne

suivent pas les mêmes voies, particulièrement dans le domaine de la poésie. Le poète nigérien parle de ce qui le touche personnellement, directement. Il ne s'insurge pas contre le fait « noir », ni ne cherche à le justifier. Le poète francophone, au contraire, surtout s'il appartient à l'école de la « négritude » (et je n'en connais pas qui n'en fasse partie, ou qui n'ait subi son influence) recourt à de larges symboles où ce qui importe le plus n'est pas son expérience individuelle directe. Ces symboles sont ceux de l'Afrique, du fait « noir », ou de ce que le poète tient pour des traits africains dont il attend une force unificatrice — non seulement pour les autochtones du continent, mais pour l'ensemble du monde noir.

Prenons le poème de Léopold Sédar Senghor, « Prière aux Masques » (1) :

« Masques ! O Masques !
« Masque noir, masque rouge, vous,
masques blanc et noir,
« Masques aux quatre points d'où
souffle d'Esprit
« Je vous salue dans le silence !
« Et pas toi le dernier, Ancêtre à
tête de panthère.
« Vous gardez ce lieu forclos à tout
rire de femme, à tout sourire qui se
fane ;
« Vous distillez cet air d'éternité où
je respire l'air de mes Pères.
« Masques aux visages sans mas-
que, dépouillés de toute fossette
comme de toute ride,
« Qui avez composé ce portrait et ce
visage mien penché sur l'autel de pa-
pier blanc
« A votre image, écoutez-moi !
« Voici que meurt l'Afrique des Em-
pires — c'est l'agonie d'une princesse
pitoyable —
« Et aussi l'Europe à qui nous som-
mes liés par le nombril.
« Fixez vos yeux immuables sur vos
enfants que l'on commande,
« Qui donnent leur vie comme le
pauvre son dernier vêtement.
« Que nous répondions présents à
la renaissance du Monde ;
« Ainsi le levain qui est nécessaire
à la farine blanche.

Le poème de Senghor est empreint de noblesse, et dans l'accent et dans l'esprit. Pour lui, les masques sont un motif d'élan : ils lui permettent de relever les défauts de l'Europe et de sa civilisation, et de glorifier les caractères de la culture africaine. Les images significatives de ce poème sont celles qui tournent autour de ces mots : « Vous distillez cet air d'éternité. » Quand nous lisons, nous savons que nous ne comprendrons jamais tout à fait le mot à mot de la phrase : il nous échappe pour gagner un univers métaphysique. Ce n'est pas l'individuel qui est important ici, mais l'objet d'adoration, en tant que symbole général, de ce que l'on appelle souvent « l'essence de l'Afrique ».

Efua Sutherland est le poète le plus remarquable du Ghana et presque le seul écrivain vraiment individualiste du pays. Les autres poètes du Ghana expriment des sentiments nationalistes et ravivent de vieilles blessures comme l'esclavage. Dans son poème « Redeemed » (« Rachetée »), E. Sutherland révèle un mouvement intérieur impérieux et l'individualisme typique des poètes nigériens. Un homme veut mettre à genoux une femme d'une grande beauté et l'écraser, comme un serpent venimeux détruit ce qui est bon. Ce qu'il sent en elle, c'est Eve — la faiblesse naturelle de la femme. Mais il a peur et recule subjugué par sa beauté.

« Même si j'aime la colonne de ton cou

« Qui gouverne à merveille
« L'équilibre du poids de ta tête,
« Pourtant il faut que je la brise.
« Même si j'aime l'éclat de ta peau
« Pourtant il me faut le ternir,
« Avec mon venin lépreux et fiel-
leux. »

Il abandonne son dessein :

« Elle s'immobilisa et retourna contre moi

« Une âme qui transperça mon corps de serpent,

« Je finis par me tordre dans une agitation dérisoire,

« Et en moi se mit à bouillir le poi-
son

« Puis à se coaguler sous le rayon-
nement splendide de son âme rache-
tée. »

Il est intéressant de remarquer que même après l'avènement de l'indépendance politique et la fin du colonialisme, il existe encore des poètes qui ressassent le thème de la condition africaine et revendiquent leur dignité de Noirs. Ne nous parlera-t-on jamais de ce que ressent et pense le paysan qui cherche en tâtonnant sa voie à la lisière d'une révolution exigeant la transformation complète de son mode de vie, parce que son économie de subsistance est improductive ? N'y a-t-il rien à dire de ce jeune homme, pathétique et tragi-comique, qui, interprétant à la lettre les paroles des politiciens, croit devoir adopter une attitude chauvine, s'embrouille dans ses phrases verbeuses et ne se rend pas du tout compte qu'il n'est plus au diapason des aspirations de son gouvernement ? Combien de temps encore nos poètes vont-ils pousser des bêlements de chèvre en gésine ?

J'ai voulu, par ce qui précède, montrer qu'il faut traiter la littérature africaine comme partie intégrante de la littérature mondiale et non comme un phénomène spécifique de l'Afrique ; qu'en réalité, il n'y a que de bonne, de moins bonne et de mauvaise littérature, qu'elle soit africaine, chinoise ou mexicaine ; qu'il y a un danger certain à ne considérer la littérature africaine que comme la mine d'or du sociologue. Ce danger, c'est de voir le troupeau bêlant grossir à mesure que plus d'écrivains se mettent à produire de la poésie et des romans sociologiques, destinés

(1) Chants d'Ombre, Editions du Seuil, Paris 1945.

seulement à fournir sa pâture à l'africaniste. C'est une phase transitoire, bien sûr, mais elle n'en est pas moins déprimante.

Mais j'ai également dit que même ce qu'il y a de meilleur dans la littérature africaine reflète un vigoureux réalisme social. Si, comme c'est déjà le cas, les études africaines font appel à la littérature africaine parce qu'elle donne un profil de la personnalité de l'Africain dans un climat social donné, qu'on ne peut trouver nulle part ailleurs en raison de la rareté des ouvrages savants produits par les Africains, alors le sociologue est obligé de passer par tous les stades de la recherche littéraire, comme je l'ai donné à entendre plus haut. Rythme, images, style sont sujet de son étude autant que le thème lui-même.

Une section d'études africaines devrait, idéalement, ne se consacrer qu'aux littératures en langue vernaculaire.

Dans toutes les universités qui en sont dotées, il faut espérer que la section d'études africaines essaiera de contribuer ainsi à l'essor de la littérature en langue vernaculaire. Il faut surtout que les écrivains de langue africaine participent aussi à des séminaires destinés à leurs confrères de langue anglaise ou française. Il existe après tout des techniques de création littéraire valables pour toutes les langues. Et si les auteurs de langue africaine fréquentent ces séminaires, ils s'apercevront que leur activité n'est pas en dehors des grands courants. De plus, il importe que ces écrivains se débarrassent de la mentalité des auteurs de manuels scolaires, pour qui un écrit n'a évidemment de valeur que s'il est accessible aux écoliers. Pourquoi ne produirait-on pas en langue haoussa, swahili, tchi, ibo ou yorouba, aussi bien que dans les langues occidentales et orientales, des romans d'un contenu intellectuel adulte, et dignes de faire l'objet d'une analyse critique ?

On peut citer des Sud-Africains comme A.C. Jordan dont le roman en xhosa est un classique ; Thomas Mofolo, dont le roman en sotho, « *Chaka* », est également un classique et a été traduit en anglais et en allemand ; Makalo Khaketla et B. Vilakazi se sont, eux aussi, distingués dans leur langue respective. Cependant, plusieurs autres auteurs d'Afrique du Sud qui écrivent en langue vernaculaire travaillent actuellement pour des maisons d'édition blanches, de tendance gouvernementale, qui recherchent de la littérature à usage scolaire : c'est là, pour ces auteurs, une excellente affaire ! La première tâche d'un institut d'études africaines est de lutter contre ce courant peut être compréhensible, mais qui ne peut mener à rien.

Avant l'invasion de l'Afrique par une économie fondée sur l'argent, par des industries réclamant une énorme quantité de main-d'œuvre extérieure, l'Africain était orienté dans son action par une fin morale ou immorale, selon

qu'il s'écartait ou non des desseins du groupe. La culture était partout présente et constituait, pour ainsi dire, l'« instance humaine suprême ». Elle se confondait avec la vie : chacune des phases marquée par des cérémonies d'initiation faisait partie intégrante de l'éducation et de la formation morale de l'homme. Mais aujourd'hui, les grands moyens d'information, la télévision, la presse, la publicité, la radio, le verbiage et la polémique politiques, la littérature mondiale, livrent assaut à notre sens des valeurs. Les cultures populaires cèdent la place à des cultures urbaines. Et nous en sommes réduits à nous demander : où est l'« instance humaine suprême » qui nous empêchera de commettre les navrantes erreurs où l'Europe s'est fourvoyée et continue de se fourvoyer ?

Il en est parmi nous qui estiment nécessaire d'évoquer une certaine conception des relations humaines propre à la civilisation africaine. Et certains d'entre nous échafaudent des mythes sur les traits caractéristiques de l'Africain considéré comme le représentant d'une race. Et nous semblons exalter les traits d'une culture qui a cessé d'être vivante en nous, alors même que nous nous trouvons dans les centres métropolitains de l'Occident et que nous participons à leur culture.

Nous refusons même d'admettre que notre littérature fait partie de la tradition occidentale, et il nous plaît de penser que nous écrivons dans un style spécifiquement nègre. Certains d'entre nous imaginent même l'Afrique comme un continent innocent, qui ignore la violence.

Nous paraissions perdre de vue que la culture est la traduction de tout un mode de vie, d'une expérience commune. Nous paraissions oublier que notre culture néo-africaine, par sa nature même, va intégrer beaucoup plus de techniques de l'Europe. Ce phénomène ne doit pas nous inquiéter, en réalité : notre littérature n'aura de sens que si elle se fait l'interprète de notre société contemporaine en exprimant intellectuellement, affectivement et physiquement son message. Que demander de plus à un écrivain, à un artiste, à un musicien ?

En conclusion, il faut, semble-t-il, dénoncer le danger qu'il y a à croire que, parce que nous sommes africains, nous devons traiter des mêmes choses et adopter les mêmes styles et les mêmes idées. La culture doit stimuler et développer l'effort créateur et intellectuel. Elle inspire l'activité individuelle comme l'activité collective. C'est pourquoi nous devons laisser la culture s'épanouir en fonction des exigences particulières d'une communauté. La culture, il faut la vivre et non se contenter d'en parler.

Tiré de « Proceedings of the First International Congress of Africanists » (Editions Longmans), volume publié avec l'assistance de l'Unesco.

Cette peinture récente de l'artiste sénégalais Ousmane Faye a été inspirée par les visages tendus des spectateurs assistant, le soir au village, à une compétition de lutte sénégalaise. Ousmane Faye, 25 ans, travaille à la manufacture nationale de tapisserie, à Thiès (Sénégal).

Photo © Irmelin Lebeer

par Pathé Diagne



PATHE DIAGNE, linguiste sénégalais, a participé à de nombreux colloques dans le cadre du programme décennal de l'Unesco pour les recherches sur la linguistique africaine et la mise au point d'un alphabet commun à certaines langues vernaculaires. Il est l'auteur de travaux de linguistique et de sociologie historique africaine ; son dernier ouvrage : Le pouvoir traditionnel.



LES LANGUES AFRICAINES FACE A LA VIE MODERNE

LA langue est traditionnellement apparue dans les cultures africaines comme une réalité essentielle. C'est là un fait que le sociologue se plaît à souligner. L'historien s'en fait parfois l'écho.

Peut-être nulle part l'intimité du rapport de la langue à la connaissance n'a été poussée aussi loin et maintenue aussi longtemps.

En Afrique les traditions locales acceptent que la langue soit un moyen de communication, un instrument de diffusion du savoir, un support de la pensée. Elles n'ont pourtant cessé de l'identifier à la connaissance elle-même.

Le prêtre, ou le simple dépositaire de l'expérience ou la sagesse qui, au sein d'une société, initie les généra-

tions plus jeunes à son devoir, les introduit presque toujours, en même temps, à la pratique d'un langage jusqu'alors inédit.

Le forgeron, le bourelrier ou le pêcheur, des castes et corporations de métiers, ne procèdent pas autrement. Les techniques qu'ils enseignent, ils estiment généralement ne pouvoir les rendre accessibles en dehors de certaines formules singulières. Ainsi pour peu que l'homme de savoir ait été en Afrique Noire ou jaloux de sa science ou étranger et incompris de son milieu, il emportait dans la tombe ses recettes ou bien les transformait en d'insondables secrets.

La diffusion des connaissances a beaucoup perdu dans cette conception qui identifie volontiers la science à

un langage singulier, l'éducation à la révélation de connaissances secrètes.

Pendant des siècles, la diffusion du savoir religieux et culturel introduit par l'Islam ou le Christianisme dans les larges franges qui y adhéraient en Afrique a été bloquée par cette vision ésotérique du savoir.

Depuis bientôt un siècle la modernité avec son apport technique, son esprit laïc et scientifique bute contre le même obstacle.

Dans l'un et l'autre cas on a simplement la révélation du poids de la langue dans toute tentative de transformation ou de renouvellement d'une société.

La connaissance, quelle qu'en soit la nature, ne peut être comprise, acceptée et diffusée que dans la me-

Toute langue est belle, qui sait dire les vertus et la Science

sure où elle emprunte des langues connues. Quelques lettrés de renom l'ont rappelé fort souvent sur le terrain qui nous concerne.

Au début du XIX^e siècle, Thierno Samba Mombeya, grand lettré du Fouta Djallon, insistait sur le fait en exerçant à la version pular qu'il donnait du *Filon d'or*, une œuvre majeure de la littérature islamique. En réponse à ceux qui lui reprochaient de traduire en « langue non noble » ce monument de la littérature arabe, il écrivait :

« Que ce soit en arabe ou en langue peule
Ou dans tout autre dialecte, tout est valable
Qui facilite la connaissance exacte. »

Le propos du poète Moussa Ka sera peu différent. L'écrivain sénégalais qui a édifié en ouolof une des œuvres les plus importantes de son époque, énonçait en quelques vers admirables que :

« L'arabe ou le ouolof
Toute langue est belle
Qui sait de l'homme
Dire les vertus et la Science. »

Ces références à l'arabe ne doivent pas surprendre dans ce contexte où l'Islam, par son prestige, son savoir et son apport culturel apparaissait comme le savoir essentiel. Nombre de générations, grâce aux prises de position de cette élite de lettrés désireux de les éduquer dans leurs propres langues, ont été libérées d'épuisantes séances de récitations où l'on psalmodiait des textes coraniques qui restaient par ailleurs impénétrables.

CE rappel est important. Il traduit le cheminement que l'opinion a suivi en Afrique à propos des connaissances modernes elles-mêmes avant de se convaincre que le vrai problème est en fait de ramener toujours le savoir au niveau de compréhension du plus grand nombre. Il montre aussi comment on a progressivement reconnu le caractère irremplaçable des langues africaines dans la mise en place d'une école adaptée qui ne traumatise pas l'enfant en le sortant de son milieu. L'élaboration d'une politique d'alphabétisation et de renouvellement culturel au sein des couches les plus larges, trouve des perspectives réelles.

Des expériences plus ou moins anciennes prennent aujourd'hui une grande ampleur pour enseigner dans les langues la technique et les sciences que leur efficacité rendent aptes à substituer le moderne à l'archaïque.

Les politiques de développement sont à ce prix. Les spécialistes l'ont dit. L'Unesco l'a souligné au cours de récentes assises consacrées à ces problèmes à Ibadan (1964), à Accra (1965), à Yaoundé (1966) et à Bamako

(1966). En février 1967 des ministres africains de l'Education réunis à Abidjan l'ont rappelé, et le gouvernement de la Tanzanie a conféré au Swahili la fonction de la langue officielle administrative et nationale.

Les obstacles à cette entreprise ne sont pas cependant négligeables. Le non-spécialiste les évoque souvent en mettant l'accent en particulier sur la pluralité des langues africaines, la nécessité de les adapter, voire sur leur faiblesse littéraire, « scientifique », etc.

L'obstacle qui préoccupe le plus ceux qui s'inquiètent d'une politique culturelle et éducative fondée sur les langues africaines, c'est la pluralité des langues. En fait leur dénombrement ne pourrait être fait qu'à partir d'une analyse préalable qui permette de considérer comme des langues de simples variantes dialectales. Tout chiffre paraît donc hasardeux dans l'état actuel de nos connaissances.

On a pris l'habitude de mentionner la diversité des idiomes pratiqués en Afrique en perdant de vue le fait que l'Afrique reste tout de même un continent. Du reste une analyse un peu approfondie révèle rapidement que cette étendue de l'éventail linguistique est d'abord exagérée quant à sa portée, mais qu'il est aussi un phénomène universel. En Europe il existe des dizaines de langues et de dialectes. « L'africain commun » est un vœu pieux comme « l'européen universel ». On n'a pas réduit le français à l'italien, on comprend que le swahili puisse subsister à côté du haoussa ou du yoruba.

Par ailleurs en dépit de particularismes réels les zones linguistiques ne sont qu'en petit nombre en Afrique. Et l'unité au sein de ces zones n'est pas seulement historique, mais vivante.

Qu'on prenne la zone des langues dites bantoues par exemple on se rend rapidement compte qu'on n'est pas en présence de parlars différents mais de simples variations dialectales. Le fond commun est tellement important ici qu'on passe très facilement d'un dialecte à l'autre.

Au Congo par exemple, les habitants sont pratiquement polyglottes. Le Vili, le Lari, le Bateke, le Bangala ou le Kikongo parlent, toujours en dehors du dialecte de leur ethnie, le lingala-le monokotuba ou une autre langue véhiculaire.

On croirait, quand on se rend compte des dialectes que le Vili de Pointe-Noire comprend que les Congolais ont une aptitude particulière à pénétrer le secret des langues étrangères. Un Vili arrive facilement à comprendre ou à s'ajuster aux dialectes aussi dispersés que le lari, le teke, le swahili ou le tchiluba. Cette facilité tient simplement à ce que tous ces idiomes procèdent d'une même

réalité linguistique dont ils ne sont que des manifestations singulières. Le spécialiste de linguistique montre la légèreté des différences qui existent ici en rappelant qu'elles s'inscrivent dans les phénomènes de correspondances qu'on peut déceler ci-dessus en comparant le vocabulaire qui suit pour un mot comme *manger*, par exemple :

Le Vili dira *kulia*, le Kigongo *kudia*, le Lari *kudia*, le Lingala *kolia*, le Swahili *kulia*.

On le constate — la différence s'inscrit sur une consonne ou une voyelle — ce sont ces similitudes qui montrent qu'on peut aujourd'hui unifier linguistiquement toute la zone bantoue à partir d'un seul de ses dialectes. On verra plus loin que ce processus concernerait environ une centaine de millions d'habitants.

Ce qui est vrai sur la zone linguistique bantoue l'est ailleurs. Dans les pays soudanais, les grandes langues elles aussi connaissent la même phénomène de particularisation, c'est le cas du haoussa, du groupe mandé (banbara, dioul, malinké) des langues akan baoulé du Ghana et de la Côte d'Ivoire, des langues pular, etc.

UN processus d'unification linguistique est en œuvre. En Afrique les particularismes s'estompent de plus en plus pour faire place à quelques grandes langues de communication.

Ce mouvement d'unification s'appuie sur nombre de facteurs. L'urbanisation, le prestige culturel, la proximité des grands centres d'échanges ont permis à quelques idiomes d'unifier toute l'aire dont ils relèvent et d'intégrer de vastes zones allogènes.

La carte linguistique africaine en a été bouleversée et la diversité laisse la place de nos jours à une douzaine de langues à expansion dynamique. Certaines d'entre elles sont employées par des groupements de 50 millions de personnes environ. Les plus nombreuses concernent des populations de 1 million à 12 millions de personnes. On peut en citer quelques-unes.

Dans le groupe bantou qui compte une centaine de millions d'individus, le swahili que l'on parle au Kenya, en Ouganda, en Tanzanie, en Zambie et au Congo Kinshasa, et le complexe lingala-kikongo-monokoluba que l'on parle également en Congo Kinshasa, en République centrafricaine, au Congo Brazzaville et au Cameroun, forment deux sous-groupes. Le swahili est parlé par plus de 50 millions de personnes, soit par la grande majorité des citoyens des Etats d'Afrique Orientale et du Congo Kinshasa. Le lingala-kikongo-monokotuba, qui concerne environ une trentaine de millions de personnes, recouvre la majeure partie de l'Afrique centrale.

IMAGES D'UNE VIE.
 Cette tombe d'un chef malgache de la province de Tuléar illustre l'art funéraire des Mafahali, au sud-ouest de Madagascar. Des cornes de zébus se dressent dans l'entassement des pierres sèches. Les « aloalos », poteaux de bois surmontés de sculptures, évoquent la vie du défunt et ses plaisirs favoris : ici, les joies de la motocyclette, des scènes domestiques et professionnelles, constituent les motifs bien modernes des « aloalos » traditionnels.



Photo © Siegfried Sammer

En fait la fixation d'une langue commune pour ceux qui parlent swahili, lingala, monokotuba, kikongo ou même shango et certains dialectes bantous d'Afrique du Sud et du Cameroun est une œuvre possible dans des délais raisonnables.

Les langues d'Afrique Occidentale sont plus diverses. Ici, le haoussa (Nigeria, Niger, Tchad), avec une quarantaine de millions de personnes, se pose comme élément d'unification pour une vaste zone.

Le yoruba (Nigeria), le malinké-dioula au Sénégal Oriental, au Mali, en Haute-Volta, Côte d'Ivoire et Niger, le pular au Sénégal, au Mali, en Guinée, en Haute-Volta, au Niger et au

Nigeria, l'arabe, sont autant d'entités linguistiques qu'utilisent 10 à 15 millions de personnes.

Le tamashek parlé en Mauritanie, Mali, Niger, le ibo parlé au Nigeria ; le complexe akan-baoulé-boulou-bang utilisé au Ghana et en Côte d'Ivoire ; le fon-ewe-mina parlé au Togo, Dahomey, Ghana ; le more (langue des Mossi) parlé en Haute-Volta ; le oulof (Sénégal) ; le sarakhule (Mali, Mauritanie, Sénégal) ; le kanuri (Nigeria, Niger, Tchad) ; le djerma-songhoi (Mali, Niger) forment aussi des aires linguistiques en voie d'unification qui oscillent entre cinq millions et un million de personnes. On remarquera donc cette véritable pyramide des langues

qui fait que dans un seul et même pays on peut pratiquer plusieurs langues, comme par exemple au Nigeria où l'on parle le haoussa, le ibo, le yoruba, le kanouri, etc.

On constate que c'est l'unification linguistique qui constitue en Afrique le fait dominant, et non la dispersion.

L'effort accompli à l'égard de l'adaptabilité et l'adaptation des langues africaines au savoir moderne est ancien. Il a connu un départ nouveau avec la mise en place d'institutions d'origine européenne.

En 1820, un instituteur français créa au Sénégal la première école laïque et bilingue d'Afrique occidentale à

Einstein en ouolof et Shakespeare en swahili

Saint-Louis. On y enseignait le ouolof, langue du pays, et le français. Cette initiative laïque ouvrit la voie aux activités des missionnaires qui, après avoir commencé par diffuser l'évangile, en viendront progressivement à institutionnaliser l'utilisation des idiomes du terroir pour acclimater quelques techniques nouvelles dans le domaine de l'agriculture et des métiers.

L'école bilingue du Congo est sortie de là. Dans les pays britanniques c'est une conception de même nature, fondée sur le principe des « native administrative » qui a contribué à l'extension des langues locales. On mesure aujourd'hui toute la portée et toute l'influence de ces langues au Congo Kinshasa, en Ouganda ou en Tanzanie. Ces pays alphabétisés à plus de 45 % ont pu, sur la base des langues locales, mettre en place, grâce à leurs journaux, à leurs manuels et ouvrages divers, une excellente formation politique, technique ou sociale.

Le grand intérêt réside ici dans la diversité des contextes. Le développement de l'écriture en swahili accélérerait un processus de fixation et de création littéraire amorcé, bien avant la colonisation, à partir d'une langue dont l'abondance, la qualité et l'ancienneté de la littérature sont attestées par le « Kilwa » daté du XVII^e siècle. Le swahili partage certes cette situation avec de nombreuses langues. En Afrique occidentale en particulier, la littérature pular et ouolof, celles en haoussa magistralement illustrées par Don Fodio, celles des chroniqueurs kanouri, dendi, etc., soutiennent la comparaison avec le swahili. D'autres langues comme le lingala ou le tchiluba renoueront par contre avec l'écriture grâce à des efforts surtout contemporains.

L'adaptation des langues africaines au savoir moderne n'est pas encore très poussée. En ce sens elles ne sont pas encore pour l'essentiel devenues des langues de haute culture scientifique, ni les supports d'une littérature moderne qui puisse témoigner soit par la création des autochtones, soit par la traduction d'œuvres étrangères de cet effort de renouvellement et de transformation intellectuelle auquel reste constamment soumise la pensée contemporaine.

Si les effets dans ce domaine sont nombreux, ils restent phénomènes isolés. Quelques intellectuels d'envergure se sont cependant illustrés dans ce domaine.

Ainsi, C. Anta Diop a joué un rôle de précurseur. *Nations Nègres* contient dans sa seconde partie une série de travaux qui sont autant d'illustrations sur les possibilités d'adaptation du ouolof au savoir technique moderne.

L'auteur, qui a choisi des thèmes littéraires et scientifiques, en donne

dans la langue sénégalaise des traductions d'une précision et d'une clarté extraordinaires. Il y élucide magistralement pour le ouolof la Théorie de la Relativité d'Einstein telle que Langevin l'avait interprétée et expliquée. Il y propose en même temps la traduction de poèmes et de textes dramatiques extraits de la littérature française et qui restent d'une rare beauté. La terminologie des mathématiques, de la physique moderne qu'il y publie, livre en même temps un instrument essentiel pour l'élaboration en ouolof d'une culture scientifique moderne. Le ouolof est certes une langue de tradition littéraire. C. Anta le rappelle dans son livre par un choix judicieux de textes. Cependant, ce qui est fait ici pour le ouolof peut être accompli pour n'importe quelle langue, africaine ou non. Le président J. Nyerere (Tanzanie) a illustré encore plus récemment la vitalité des langues africaines par une série d'œuvres littéraires telles que le Jules César de Shakespeare qu'il a rendu accessible dans ses traductions.

Il y a pour toute langue un problème d'adaptation et non d'adaptabilité. Le linguiste sait qu'aucune langue ne manque de plasticité, qu'elles peuvent toutes se modeler à un savoir nouveau. Tout idiome se suffit par son système. L'intégration d'un savoir nouveau n'affecte que le domaine du lexique, non celui du système qui tient lieu de support à ce lexique.

Les nécessités d'adaptation ne se posent d'ailleurs pas aux seules langues africaines. C'est là un phénomène universel.

Les Japonais ont bâti leur puissance économique et scientifique en naturalisant le savoir moderne dans leur langue, en intégrant à leur culture des techniques inédites qu'ils ont baptisées de mots japonais, ou en adoptant les vocables qui désignaient ces techniques dans leur contexte d'apparition. Aucune langue n'échappe à ce fait. Pourquoi y a-t-il un « franglais », un « japanglais », sinon parce que l'anglais, à cause de l'apport scientifique et technologique des Etats-Unis, est devenu dans le monde la langue de pointe ?

La meilleure réponse qu'on puisse donner de l'adaptabilité des langues africaines au savoir moderne est de rappeler l'aisance avec laquelle les techniques modernes y sont naturalisées. Dans la vie sociale, on n'accepte pas n'importe quel mot étranger ; le train, le bateau, la télévision, les mathématiques, les ingrédients de pharmacie, en un mot toutes les réalités nouvelles sont automatiquement traduites, en particulier par les femmes africaines, qui leur trouvent des équivalents plus ou moins imaginés. Prenons

le ouolof, le train, c'est *saxar*, les mathématiques, *wann*, les produits pharmaceutiques, *garab*, soit des mots tirés de la langue elle-même. Pour télévision, radar ou atome, le bon sens opère ici comme au Japon, en Allemagne ou en Inde, on naturalise ces mots tout à fait neufs. Télévision donne *Telewision*, atome donne *atom*, etc.

Aujourd'hui, le grand problème en Afrique est un problème de traduction. Il faut traduire les œuvres scolaires du primaire à l'université pour les rendre plus disponibles, c'est à ce prix qu'on facilitera la diffusion en masse des sciences et des techniques en Afrique.

La politique linguistique ne se situe pas au niveau de simples volontés individuelles. On peut en suggérer les significations, les principes et les exigences. Mais sa réalisation appartient aux Etats. L'alphabétisation, la scolarisation dans les langues parlées demeurent, de l'avis de tous les spécialistes, le choix le plus respectueux pour un peuple et sa tradition, et le plus efficace pour rendre ce peuple disponible à un savoir, même nouveau. Mais l'homme politique est susceptible de concevoir les choses autrement que le spécialiste.

La compréhension dont les Etats, de plus en plus nombreux, font preuve sur ce plan est toutefois un facteur important. Outre les pays qui traditionnellement pratiquent un bilinguisme articulé sur l'usage de la langue locale et d'un parler européen tels : le Nigeria, le Ghana, le Congo Kinshasa, la Tanzanie, l'Ouganda, de nouveaux pays indiquent l'intérêt qu'ils portent au problème ; c'est le cas du Niger, de la Guinée, du Mali, etc.

L'effort et l'importance du programme décennal de l'Unesco qui donne de fait la priorité aux questions linguistiques africaines montrent que l'Unesco a très bien saisi la signification que le problème revêt pour une politique d'éducation et de développement.

Il reste certes à définir des orientations précises dans ce domaine en élaborant avec l'accord des Etats des projets concrets de réalisations. Les initiatives annoncées au Congrès de Bamako tenu sous l'égide de l'Unesco (1966) pour établir l'unité de transcription de certaines langues vont dans ce sens.

Mais le grand problème reste la mise en place d'un Institut africain de linguistique installé en Afrique qui aurait pour rôle la formation des cadres et l'élaboration des manuels scolaires en langue africaine.

En prenant un peu plus d'ampleur et de substance, l'assistance internationale peut évidemment constituer ici une contribution de premier ordre, et stimuler l'effort en profondeur, qui doit être cependant le fait des élites africaines, des responsables politiques africains et des peuples africains eux-mêmes.

Au cours de chimie d'un collège de Lagos (Nigeria), de jeunes étudiantes s'initient aux rudiments de la science atomique devant un tableau de la classification périodique des éléments. Dans les écoles secondaires d'Afrique, un élève sur quatre, en moyenne, est une fille. Cette proportion ne cesse de croître à un rythme qui aurait été inimaginable il y a une génération.

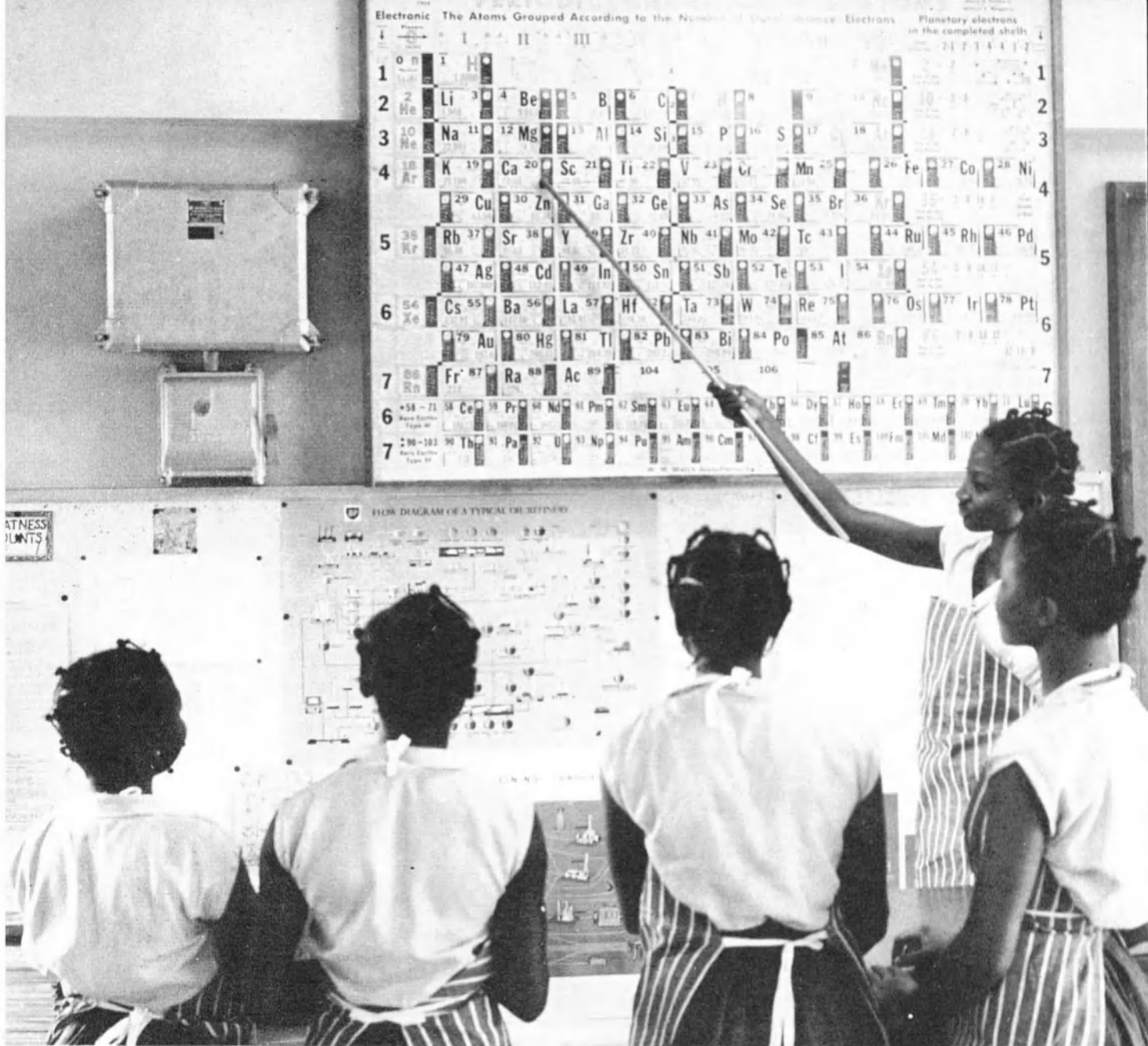


Photo © Paul Almasy

L'Afrique d'aujourd'hui prépare ses savants de demain

par N. C. Otieno



NICHOLAS C. OTIENO, premier président de l'Académie d'Afrique orientale, est professeur de mycologie et de phytopathologie au Collège universitaire de Nairobi (Kenya), membre du Conseil académique de ce Collège et membre du Sénat de l'Université d'Afrique orientale. Le professeur Otieno est vice-président du Congrès international des africanistes. Il est l'auteur de nombreuses publications dans le domaine de la botanique.

UNE question fondamentale, dans le contexte du développement de l'Afrique, reste celle de l'homme de science africain et de la formation qu'il doit recevoir.

Jusqu'ici, la proportion d'hommes de science sortant des universités africaines — médecins, agronomes, ingénieurs, professeurs de science, vétérinaires, etc. — reste faible.

La plupart des étudiants préfèrent opter pour les lettres, qui leur permettent d'obtenir un poste lucratif de fonctionnaire, plutôt que pour les sciences ; beaucoup d'entre eux se détournent de l'agriculture, qui oblige à travailler dans des lieux moins attrayants que les villes ; d'autres ne reçoivent pas dans les classes secondaires la formation ma-

thématique et scientifique convenable ; beaucoup d'autres ne se sentent pas attirés vers la carrière de professeur de science dans l'enseignement secondaire, d'où un cercle vicieux provoqué par le manque de professeurs de science qualifiés.

Il semble que le problème soit commun à tous les pays d'Afrique. Au Ghana et au Nigeria, par exemple, les responsables de l'éducation nationale s'inquiètent de la faible proportion d'étudiants en science, en comparaison avec le nombre d'étudiants inscrits à des cours non scientifiques. En Afrique orientale, on a estimé que, pour la période 1967-1970, le nombre nécessaire d'hommes de science représente plus de 50 % du total des universitaires



Photo Tanganyika Information Services

Cet impressionnant ensemble dont la construction s'achève près de Dar-es-Salaam est le nouveau Collège universitaire de Tanzanie. L'Unesco et le Programme des Nations Unies pour le développement contribuent à son fonctionnement. Ce collège fait partie de l'Université d'Afrique orientale, créée en 1963 et qui constitue par sa nature un fait unique en Afrique. Cette université, véritablement internationale, est composée de trois collèges installés dans trois pays : à Makéréré (Ouganda), à Nairobi (Kenya) et à Dar-es-Salaam (Tanzanie). Chacun de ces trois collèges donne un enseignement complet en sciences, lettres et sciences sociales ; les normes des études et des examens y sont uniformisées ; les diplômés sont décernés au nom de l'Université d'Afrique orientale.

SAVANTS DE DEMAIN (Suite)

Trente-sept jeunes universités

diplômés. Or, pour 1966/67, l'effectif des étudiants en science représente moins de 30 % du total des inscriptions universitaires.

En 1962, la Conférence organisée par l'Unesco sur l'avenir de l'enseignement supérieur en Afrique, à Tananarive (Madagascar) a estimé que d'ici 1980, 60 % des 274 000 étudiants des universités africaines devaient faire des études scientifiques ou technologiques. On estimait à cette époque que les 32 universités existantes seraient en mesure de fournir les diplômés dont l'Afrique aurait besoin d'ici 1980.

Cependant, depuis 1962, cinq nouvelles universités ont été créées ; si elles disposent de fonds suffisants, elles pourront accueillir davantage

d'étudiants et bouleverser les prévisions établies pour 1980.

Il s'agit de l'Université du Lesotho et du Botswana, de l'Université d'Asmara (Ethiopie), de l'Université de Zambie Lusaka (Zambie), de l'Université de Malawi (Malawi), de l'Université de Njala (Sierra Leone).

A Tananarive, il a été également recommandé que les universités africaines coopèrent pour assurer l'enseignement des disciplines où le coût des études est élevé, ainsi en médecine, où l'enseignement était dispensé dans 11 universités en 1962.

Comme les besoins de l'Afrique orientale en médecins dépassent de très loin les effectifs que peut former le Makerere College (Ouganda), on a

décidé d'y faire passer de 60 à 90 le nombre des étudiants admis chaque année dans les cours de médecine, et de créer en 1967 à Nairobi (Kenya) une nouvelle école de médecine qui accueillera 30 étudiants par an. Une autre école de médecine, affiliée au collège universitaire, a été créée à Dar-es-Salam (Tanzanie). Au terme de leurs études, tous les étudiants reçoivent le titre de diplômés de l'Université d'Afrique orientale.

La faculté de sciences vétérinaires de Nairobi, qui accueille des étudiants du Burundi et de la Nigeria, a également augmenté le nombre des étudiants admis annuellement, qui est passé de 30 à 60. On se propose de créer, dans les trois années à venir, une école de sylviculture à Makerere,

et une école d'agriculture à Nairobi. La faculté des sciences de l'ingénieur de Nairobi, qui recevait quelque 60 étudiants par an en accueille désormais plus de 100. Tous ces accroissements d'effectifs ne s'expliquent pas par des motifs de prestige, mais par la nécessité de faire face à une réalité inéluctable ; c'est que les pays d'Afrique orientale ont terriblement besoin de cadres pour assurer leur développement. Cette expansion rapide de l'enseignement en Afrique orientale peut être constatée dans d'autres pays du continent africain ; si l'on disposait des statistiques nécessaires, on s'apercevrait qu'elle s'y poursuit également, quoique à un rythme variable. Il est certain que le rythme d'expansion de l'enseignement est beaucoup plus rapide au Ghana et en Nigeria, par exemple, qu'en Afrique orientale.

L'héritage colonial, en vertu duquel les programmes des universités africaines étaient calqués sur ceux des universités métropolitaines avait pour résultat que les hommes de science qu'on y formait étaient coupés de leur propre milieu. Après l'accession à l'indépendance, les universités d'Afrique occidentale d'expression anglaise ont rompu leurs liens avec l'Université de Londres et institué un système d'examens scolaires propre à l'Afrique occidentale en s'efforçant d'établir des programmes scolaires et des examens de fins d'études mieux adaptés aux réalités locales.

Ce mouvement a eu pour conséquence à la fois l'accroissement du nombre d'élèves poursuivant leurs études à l'université et l'instauration d'une politique souple grâce à laquelle

ils peuvent recevoir à l'université un enseignement scientifique tenant compte des conditions locales.

La même évolution s'est dessinée en Afrique orientale.

En même temps, l'Université d'Afrique orientale procède à la réforme de l'enseignement scientifique, en vue de former des diplômés dont les qualifications correspondront aux besoins de la région. Des cours facultatifs de formation pédagogique ont été inclus dans le programme de la licence de sciences afin de former les professeurs dont les établissements secondaires ont tant besoin.

De plus, les ministères de l'éducation offrent davantage de bourses aux étudiants qui manifestent l'intention de se destiner à l'enseignement. Au Kenya, par exemple, 60 % des bourses sont attribuées aux étudiants qui se sont inscrits aux cours de formation pédagogique inclus dans le programme de la licence de sciences.

L'universalité des méthodes scientifiques de base étant reconnue, on les applique à la rédaction de nouveaux ouvrages adaptés aux conditions et aux besoins de l'Afrique orientale. C'est ainsi que le Collège universitaire de Nairobi prépare deux ouvrages : « La flore du Haut Kenya », et un « Manuel de la phytopathologie tropicale ».

En outre, on a compris que seuls des Africains peuvent vraiment adapter effectivement l'enseignement universitaire aux besoins et aux aspirations de l'Afrique ; c'est pourquoi les universités et les gouvernements s'emploient à africaniser leur personnel enseignant le plus rapidement possible. Des gou-

vernements d'Afrique orientale ont en outre accepté d'accorder des bourses à des étudiants diplômés particulièrement doués pour les aider à mener des recherches qui leur permettraient de faire partie du personnel enseignant de l'université. Dans toutes ces réformes, les sciences tiennent une place primordiale.

Toutes ces initiatives ont nécessité l'investissement de sommes considérables pour la construction de laboratoires et de logements destinés au personnel enseignant et aux étudiants. C'est ainsi que les dépenses d'équipement de l'Université d'Afrique orientale se sont élevées à 3 439 600 livres entre 1964 et 1967. Elles atteindront 6 800 000 livres au cours des trois années à venir. Une grande partie des capitaux utilisés provenaient de sources extérieures.

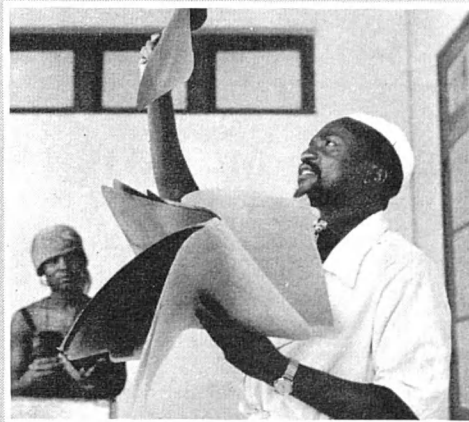
En outre, des sommes importantes ont été consacrées à l'achat de matériel de laboratoire pour l'enseignement et la recherche. Cependant, les trois « collèges » de l'Université risquent de voir leurs laboratoires et leurs logements surchargés avant 1970, s'ils ne reçoivent pas de nouveaux subsides.

Il est évident que, si les tendances qui se dessinent actuellement en Afrique orientale reflètent l'évolution générale du continent africain, l'avenir de l'enseignement scientifique et de la formation d'hommes de sciences est assuré. Les jeunes universités de la Zambie, du Malawi et de la Sierra Leone, qui sont autonomes, ont une occasion inespérée de mettre au point des programmes d'études étroitement adaptés aux conditions locales. Des universités comme celles de Dakar, qui

SUITE PAGE 36



Photo © Naud, Afrique Photo



POUR UNE MÉDECINE MODERNE

13 000 médecins devront être formés dans les dix prochaines années si l'Afrique veut disposer du modeste minimum nécessaire d'un médecin par 10 000 habitants. Neuf pays (Congo-Kinshasa, Ghana, Côte d'Ivoire, Madagascar, Nigeria, Rwanda, Sénégal, Tanzanie, Ouganda) possèdent déjà une école de médecine. Trois autres écoles sont en cours d'installation au Cameroun, en Zambie, au Kenya. A gauche, le docteur Essomba, chirurgien-chef de l'hôpital de Yaoundé (Cameroun) pendant une opération. Ci-dessus, ce chirurgien examine une radiographie. A droite, salle de couches à la maternité de l'hôpital de Dakar.



Photos © Paul Almay, Paris

procèdent à de nombreux échanges avec les universités françaises, sont plus difficiles à cataloguer en ce qui concerne l'africanisation du personnel et de l'enseignement.

A côté des universités, il existe plusieurs instituts de recherche qui emploient actuellement un grand nombre de professeurs étrangers, mais qui espèrent pouvoir recruter ultérieurement leur personnel parmi les diplômés des universités africaines.

L'Institut de recherches agricoles et sylvicoles d'Afrique orientale s'occupe de l'exploitation et de la réglementation des ressources en eau pour le développement de l'agriculture. Il comprend également une section de phyto-génétique, chargée d'accroître la résistance des végétaux aux insectes et aux maladies.

L'Institut de recherches vétérinaires d'Afrique orientale fait des recherches sur les principales maladies animales, notamment la peste bovine, contre laquelle il a mis au point un vaccin efficace. Il étudie également la pleuro-pneumonie bovine, les maladies parasitaires, ainsi que la physiologie et la génétique animales. La division des recherches sur les insecticides se consacre à l'élimination des moutiques et de la mouche tsé-tsé, et s'efforce de lutter contre les parasites et les maladies végétales.

La division des recherches sur la trypanosomiase essaie de découvrir comment la maladie du sommeil est transmise par les bêtes sauvages aux animaux domestiques et à l'homme. L'Institut comprend encore une division de la recherche médicale et une division de la recherche industrielle, qui se livrent toutes deux à des recherches d'une très grande importance pour l'Afrique orientale. Voilà quelques-uns des travaux qui attendent les

hommes de sciences qui, il faut l'espérer, sortiront bientôt des universités d'Afrique orientale.

Le grave problème des moyens de communication exige également que des ingénieurs procèdent à des recherches sur la construction des routes en milieu tropical. La route du Cap au Caire, dont la construction s'effectue par tronçons, la route reliant l'Afrique orientale au Congo, ainsi que plusieurs autres voies intercontinentales, peuvent être creusées soit à travers des argiles latéritiques soit dans les terres noires à coton.

Il est nécessaire que les spécialistes africains étudient à fond les propriétés et le comportement de ces divers terrains, afin qu'on puisse construire de grandes voies propres à favoriser le commerce interafricain. La construction du réseau ferroviaire est aussi un important sujet de recherches.

Au Ghana, le grand barrage sur la Volta est destiné à produire d'importantes quantités d'électricité, laquelle donnera à son tour naissance à de nombreuses industries qui nécessiteront les services de beaucoup d'hommes de science et de techniciens au Ghana. Pour l'instant, le personnel se compose surtout de techniciens étrangers engagés à titre provisoire. Le Ghana devra former rapidement des hommes de science pour que ces réalisations admirables et notamment la construction du port de Tema, métamorphosent la vie des Ghanéens.

La faculté de pharmacie de la Kumasasi University a effectué des recherches remarquables sur les plantes médicinales et découvert des produits exceptionnels. Des travaux analogues, quoique de portée différente, ont été réalisés par le Département de biologie de l'Université Haïlé Sélassié, où

l'on a découvert des simples qui ont une influence sur les agents aquatiques qui transmettent quelques-unes des maladies humaines les plus graves dans les régions tropicales.

L'Institut d'études africaines d'Ibadan s'occupe de rassembler de la documentation intéressante toutes les branches du savoir en Afrique, notamment en ce qui concerne les sciences.

Citons encore l'Académie des sciences du Ghana et celle de l'Afrique orientale, qui organisent des colloques et encouragent leurs membres à effectuer des recherches sur les nombreux problèmes auxquels se heurtent leurs pays. L'Académie d'Afrique orientale voudrait, à l'instar de l'Académie des sciences du Ghana, se transformer en un Conseil national de la recherche, ce qui lui permettrait de donner ses conseils aux gouvernements et de les aider à élaborer une politique commune de recherches propre à assurer le progrès de l'Afrique orientale.

Citons aussi le Congrès international des africanistes rassemblant des hommes de science africains et étrangers qui, tous les quatre ans, se réunissent pour étudier des rapports sur des recherches intéressantes l'Afrique, menées dans n'importe quelle partie du monde.

Voilà quelques-unes des tâches — et l'on pourrait en énumérer bien d'autres — que devra remplir l'homme de science africain, s'il veut contribuer au développement économique et social de son continent. Il faut espérer que, grâce à l'enseignement dispensé dans les écoles et les universités, les hommes de science africains seront à la hauteur de ces tâches. Il est évident que les pays d'Afrique font tendre tous leurs efforts vers ce but.

L'AFRIQUE, CONTINENT EN MUTATION (Suite de la page 8)

manence dans cette rentabilité qui est évidemment la meilleure sécurité que l'on puisse donner en dehors des déclarations de bonne volonté ou des mesures légales qui peuvent être prises au départ pour favoriser ces investissements de capitaux.

Il y a une énorme transformation des structures sociales à l'heure actuelle en Afrique. Les modes de vie traditionnels sont en train de subir les transformations que l'économie moderne, les idées nouvelles, les techniques de l'information par exemple, leur font subir par ce besoin d'imitation de l'extérieur, par le fait que l'on se rapproche par l'image de cet extérieur.

Sur le plan des structures sociales, les deux problèmes les plus importants sont le problème des rivalités ville-campagne, et dans un autre ordre d'idée, le problème d'un certain conflit de générations qui risque de se créer entre une masse encore immensément

disproportionnée avec son élite et un certain détachement de cette élite qui, ne voyant pas très bien qui est derrière elle, risque de se couper d'elle.

A l'intérieur de cette génération, il y a également un certain conflit de culture qui provient de ce que la génération qui assume actuellement les plus grandes responsabilités n'est pas celle qui est passée par les universités. Il se constitue, juste à côté d'elle, des cadres nouveaux formés à l'esprit, à la science et à la culture moderne et qui, parfois, ne voient plus les problèmes comme ses devanciers.

Il y a là une responsabilité réciproque partagée entre les aînés qui ne doivent pas couper les ponts avec cette jeunesse et cette jeunesse qui, elle, doit comprendre très vite quelles sont ses responsabilités. Pour qu'elle les comprenne, je crois qu'il faut lui en donner. Il n'y a pas de meilleur moyen d'inculquer le sens des respon-

sabilités à quelqu'un que de lui en faire assumer, car c'est « au pied du mur qu'on voit le maçon ».

Sur ce plan, je pense qu'il y a dans le domaine de la formation des cadres, un très grand problème qui se pose à l'Afrique, c'est peut-être le problème numéro un qu'elle a à aborder.

Parfois, nous allons un peu trop vite et des rivalités surgissent entre les Etats, chacun voulant avoir son université, son centre de formation supérieur, sans toujours en avoir les moyens ou l'infrastructure sociale et culturelle. Je pense qu'il y a là un travers, qui est un travers heureux, dénotant simplement le souci très grand que tous ces pays ont de former le plus rapidement possible des cadres compétents et des cadres capables auxquels il faut le sens civique le plus grand.

ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE AFRICAINE

■ Nouvelle Anthologie de la poésie noire et malgache

par L.-S. Senghor. Introduction de J.-P. Sartre. Presses Universitaires, Paris, 1948

■ **Les Poètes d'expression française**, par L.-G. Damas. Editions du Seuil, Paris, 1948

■ **Présence africaine**, Revue culturelle du monde noir (trimestriel), 25 bis, rue des Ecoles, Paris. Prix de l'abonnement : 22 F (France et communauté); 25 F (Étranger) Aux Editions « Présence africaine », Paris, les sept volumes suivants :

■ **Histoire du Cameroun**, par E. Mwing. Prix : 28 F

■ **Voltaïque**, par Sembène Ousmane. Prix : 7,5 F

■ **Cette Afrique-là** par Jean Ikelle-Matiba. Grand prix littéraire de l'Afrique noire d'expression française. Prix : 9 F

■ **Romanciers et conteurs négro-africains** Anthologie de Léonard Sainville. Prix : 25 F

■ **Les Contes noirs de l'Ouest africain** par R. Colin (préface de L.-S. Senghor). Prix : 6,5 F

■ **Le soleil noir point** par Charles Nokan. Introduction de Pierre Stibbe. Prix : 5 F

■ **Crépuscule des temps anciens** : chronique du Bwamu par Nazi Boni. Prix : 12 F

**

■ **Le Dossier Afrique** Editions Gerard and Co, Verviers, Belgique. Collection Marabout Université. Prix : 5,5 F

■ **Statuaire de l'Afrique noire** par Henri Lavachery. Editions Office de Publicité, Bruxelles.

■ **Les Peuples et les Civilisations d'Afrique** par H. Baumann et D. Westermann. Traduit de l'allemand par L. Homburger. Editions Payot, Paris. Prix : 25 F

■ **Afrique noire. La création plastique** par Michel Léiris et Jacqueline Delange. Editions Gallimard, Paris. Prix : 120 F

■ **Contes et légendes du Sud-Ouest de Madagascar** par R. Decary. Editions Maisonneuve et Larose, Paris. Prix : 24 F

■ **Afrique** Collection « Pays et couleurs » (100 illustrations couleurs). Editions S.F.L., Paris. Prix : 59 F

■ **Cahiers d'études africaines** Editions Mouton and Co, Paris, La Haye

■ **L'Afrique en devenir** Centre d'études prospectives (n° 13). Presses Universitaires de France, Paris. Prix : 9 F

■ **Le Mois en Afrique** Revue française d'études politiques africaines (mensuel). Société africaine d'édition, Dakar, Sénégal. Abonnement pour la France : 110 F

■ **Le Harem et les Cousins** par Germaine Tillion. Editions de la « Table ronde », Paris. Prix : 8,75 F

■ **Les Musulmans d'Afrique noire** par J. Froelich. Editions de l'Orante, Paris, 1962

■ **Huit poètes de Madagascar** par Jean Aubert. Editions du Centre, Paris, 1959

■ **Le Sentier du tonnerre** par Peter Abrahams. Traduit par Amélie Audiberti. Editions Gallimard, Paris, 1950. Prix : 12 F

■ **Escapade ruandaise; journal d'un clerc en sa trentième année** par J. Saverio Naigiziki. Introduction de J.-M. Jadot. Edition Deny, Bruxelles, 1950

■ **La Divine pastorale** par Alexis Kagame. Traduction de l'auteur. Editions du Marais, Bruxelles, 1955

■ **Premier chant du départ** par Martial Sinda. Editions Seghers, Paris, 1955

■ **Chants du crépuscule** par Ibrahima Sourang. Editions Regain, Monte-Carlo, 1962

■ **Harmakhis. Poèmes du terroir africain** par Fily - Dabo Sissoko. Editions de la Tour du Guet, Paris, 1955

■ **Trois légendes africaines** par Maximilian B. Quenum. Editions Larose, Paris, 1946

■ **Fadimata, princesse du désert** par Ibrahima-Mamadou Ouane. Editions les Presses universelles, Avignon, 1955

■ **Piments sang** par Jean-Paul Nyunaï. Editions Debrasse, Paris, 1963

■ **Kocoumbo, l'étudiant noir** par Aké Loba. Editions Flammarion, Paris, 1960. Prix : 13 F

■ **Poèmes africains** par Keita Fodeba. Editions Seghers, Paris

■ **Le Fils du Fétiche** par David Ananou. Nouvelles éditions latines, Paris, 1955

■ **Littérature camerounaise** par Basile - J. Fouda. Club du Livre camerounais, Cannes, 1961

■ **Anthologie africaine des écrivains noirs d'expression française** par Andrée Justin. Institut pédagogique africain, Paris, 1962

■ **Contes et légendes d'Afrique noire** par Ousmane Socé. Nouvelles éditions latines, Paris, 1962

■ **La Poésie est dans l'histoire** par Pierre Bamboté. Editions Oswald, Paris, 1960

■ **Esanzo : chants pour mon pays** par Antoine-Roger Bolamba. Introduction de L.-S. Senghor. Editions Présence Africaine, Paris, 1955

■ **Imaitsoanala. Fille d'oiseau.** par Jean-Joseph Rabearivelo. Editions imp. off. Tananarive, 1935

■ **Traduits de la nuit, poèmes transcrits du Hova** par J.-J. Rabearivelo. Editions de mirages, Tunis, 1935

■ **L'Ombre et le Vent** par Flavien Ranaivo. Editions imp. off. Tananarive, 1947

■ **Mes Chansons de toujours** par Flavien Ranaivo. Introduction de L.-S. Senghor. Imp. Nationale, Tananarive.

■ **Courage, fils de la grande Afrique** par Toussaint Viderot « Mensah ». Editions Regain, Monte-Carlo, 1960.

■ **Littérature africaine** par Monique et Simon Battestini et Roger Mercier, professeur à la Faculté des Lettres de Dakar

Déjà paru :
1. Cheikh Hamidou Kane. 2. Camara Laye. 3. L.-S. Senghor. 4. Olympe Phély-Quénou. 5. Mongo Beti. 6. Birago Diop. 7. Bernard Dadié. 8. Ferdinand Oyono.

Editions Fernand Nathan, Paris.

**

Collection Unesco d'œuvres représentatives :

■ **Textes sacrés d'Afrique noire**, Choix et introduction de Germaine Dieterlen. Préface de Amadou Hampaté Ba. Editions Gallimard, Paris, 1965. Prix : 17,50 F

■ **Tarikh-es-Soudan**, par Abderrahman Ben Abdallah Ben Imran Ben Amir Es-Sa'di. Edition bilingue. Traduction O. Houdas. Editions Adrien Maisonneuve, Paris, 1965. Prix : 55 F

■ **Tarikh el-Fettah** (Chronique du chercheur) par Mahmoud Kati Ben El-Hadj El-Motaouakkel Kati. Edition bilingue. Traduction O. Houdas et M. Delafosse. Editions Adrien Maisonneuve, Paris, 1964. Prix : 35 F

(Pour tous les ouvrages ci-dessus, vous adresser à votre librairie habituelle. Ne pas passer de commandes à l'Unesco.)

**

■ **Rapports et documents de science sociale**

Institutions effectuant des travaux dans le domaine de la planification économique et sociale en Afrique. Unesco. Prix : 6,5 F

■ **Monographies africaines** L'Education des adultes au Sénégal, par P. Fougeyrollas, F. Snow et F. Valladon. Unesco. Prix : 5,5 F

Nos lecteurs nous écrivent

UN IDÉAL QUE JE FAIS MIEN

J'ai lu avec un très grand intérêt votre numéro de mars 1967 sur l'Apartheid d'autant plus que le choix des articles et de leurs auteurs nous fait vivre ce mal social de l'intérieur. Cet éventail de témoignages nous permet de nous rendre compte d'assez près de l'influence de cette politique systématique de séparation des races sur la façon de penser et de s'exprimer, sur le travail, la religion. Nous retiendrons son influence sur la culture en général. Il est vrai que cette politique va totalement à l'encontre du principe du respect de la personne humaine, qui veut que tout homme ait un droit légitime à l'instruction. Il me reste à exprimer très sincèrement que je fais mien l'idéal de l'Unesco. Je crois à sa très haute valeur humanitaire.

Michel Vial
Grenoble, France

ATTRISTANT 20^e SIÈCLE

Je me permets de vous remercier et de vous féliciter d'avoir choisi pour thème de votre numéro de mars « l'Apartheid ». C'est en effet un fait important et des plus attristants pour notre vingtième siècle. Je pense que le *Courrier de l'Unesco* se doit d'informer ses lecteurs de la situation douloureuse dans laquelle se trouvent certains pays, soit du fait du sous-développement, soit du fait de l'oppression d'un autre pays.

G. Perra
Lyon, France

LES DIALOGUES DE SOURDS

Je reçois votre numéro de mars « Apartheid » et ne puis manquer de vous exprimer mon indignation devant les thèses que vous exposez et les allégations partisans que vous développez.

Evidemment toutes les spoliations, tous les massacres de blancs en Afrique n'ont aucune importance, mais qu'une émeute fasse quelques victimes noires, cela mérite d'être monté en épingle en se gardant bien d'en préciser les circonstances.

Evidemment, cela serait mieux que l'Afrique du Sud suive les traces du Congo...

Refuser de donner une éducation universitaire à des Noirs est un crime. Mais vous oubliez de dire quel est le pourcentage d'illétrés, aussi bien en Afrique du Sud qu'en Rhodésie, par rapport à nombre de pays d'Europe ?

Le départ des Blancs dans tous les pays d'Afrique, marque une régression du niveau de vie, et de la civilisation, et le retour au tribalisme, à la sauvagerie, à la concussion.

Ils ont voulu la liberté. Ils l'ont. Qu'ils en subissent les conséquences. S'ils doivent mendier leur subsistance qu'ils ne cherchent pas à se porter en accusateurs de ceux qui les ont tirés du néant. Qu'ils respectent ceux

qui ont la bonté de les aider en négligeant l'intérêt de leurs propres concitoyens. Etant donné votre attitude, veuillez prendre note de la résiliation de mon abonnement.

J. Gruault
Paris, France

POUR L'APARTHEID

Le sujet auquel est consacré votre numéro de mars — l'Apartheid — aurait dû être traité de manière contradictoire dans une revue qui est publiée par une organisation financée par des fonds gouvernementaux et internationaux. De telles organisations devraient être apolitiques, éviter les prises de parti passionnées et les préjugés raciaux.

Pour ce qui est de la situation en Afrique du Sud, il suffit de dire qu'il n'y aurait pas dans ce pays un aussi grand nombre d'immigrants, Noirs ou Blancs, si les conditions d'existence y étaient mauvaises. L'apartheid — c'est-à-dire le développement séparé — permet aux moins bien pourvus et aux moins bien partagés de trouver leur voie et leur formation dans des milieux qui leur conviennent, au lieu de se débattre dans des milieux où ils sont désavantagés. L'Afrique du Sud, l'un des plus prospères et des plus stables pays du monde actuel, offre cette chance, refusée aux citoyens de beaucoup d'autres pays d'Afrique centrale. Le sommaire de votre numéro de mars paraît être une critique, et une provocation qui pourrait engendrer la discorde et un mauvais état d'esprit. On ne peut que déplorer de telles initiatives, et particulièrement dans une publication patronnée par un organisme supranational. Puis-je suggérer que le *Courrier de l'Unesco* s'en tienne à des sujets qui touchent au progrès culturel et social ?

Elizabeth de Bourbel
Londres, Royaume Uni

UN ENCOURAGEMENT

A POURSUIVRE

Permettez-moi de vous transmettre des félicitations pour la clarté et la fermeté avec lesquelles, sans jamais se départir de l'objectivité scientifique, vos collaborateurs ont pu résumer une situation que le public connaît généralement fort mal.

Raymond Vander Elst
Professeur de droit international privé
Bruxelles, Belgique

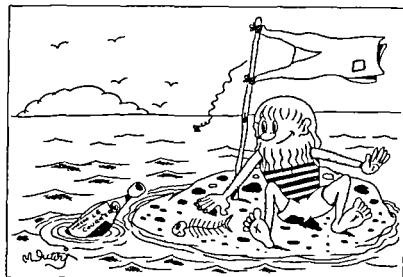
BOUTEILLE A LA MER

OU FUSÉE DANS L'ESPACE ?

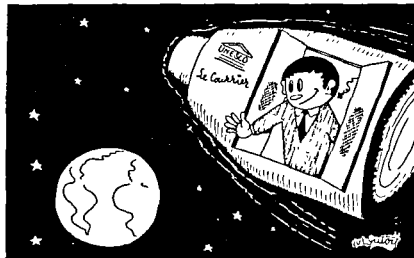
Fidèle lecteur du *Courrier de l'Unesco* et dessinateur humoriste, j'ai pensé pouvoir vous exprimer mes remerciements pour la satisfaction que me procure votre revue en vous

adressant deux essais que vous voudrez bien trouver ci-inclus.

Maurice Dutoit
Mulhouse-Riedisheim, France



— Chouette ! Voilà le « Courrier » !



« Le Courrier de l'Unesco », une fenêtre ouverte sur le monde !

UNE FACHEUSE OMISSION

J'ai lu avec beaucoup de plaisir et de reconnaissance les très belles pages consacrées au Corpus Vitrearum Medii Aevi dans le *Courrier de l'Unesco*, avril 1967. Je vous remercie de la place que vous avez ainsi donnée à cette entreprise. Me sera-t-il permis cependant d'émettre un regret ? Nulle part n'est mentionné le nom du Conseil international de la philosophie et des sciences humaines. C'est pourtant cette organisation qui a apporté tout son appui administratif et sa caution scientifique à l'entreprise et qui a servi de trait d'union entre l'Unesco et elle. Je ne vous en sais pas moins gré de ces pages qui rendent un bel hommage au travail accompli.

Jean d'Ormesson
Secrétaire général adjoint
Conseil international de
la Philosophie et des
Sciences Humaines
Paris, France

LE RAIL ET LA CULTURE

Je voudrais vous exprimer la surprise que j'ai éprouvée quand il m'a été signalé que l'article consacré à l'Année Internationale du Tourisme dans le numéro de décembre 1966 de votre revue contenait plusieurs considérations fort pertinentes sur les moyens de transport au service du tourisme mais semblait ignorer complètement le rôle très important joué par le chemin de fer dans ce domaine.

Louis Armand
Secrétaire général
Union internationale
des Chemins de fer
Paris, France



AN ANTHOLOGY OF AFRICAN MUSIC
 Edited for the International Music Council by the International Institute for Comparative Music Studies and Documentation
 Commentary in English, French, German



ETHIOPIE I - Musique de l'Eglise Copte
 Ethiopienne (BM 30 L 2304)



ETHIOPIE II - Musique des Kouschites
 (BM 30 L 2305)



Disques Collection Unesco

ANTHOLOGIE DE LA MUSIQUE AFRICAINE

Publiée sous le patronage du Conseil international de la Musique par l'Institut international d'Etudes comparatives de la Musique, avec la collaboration du Musée Royal de l'Afrique centrale, Tervuren. Editeur général : Paul Collaer.

Chacun de ces disques de longue durée (30 cm) est accompagné de notes explicatives en français, en anglais et en allemand, richement illustrées.

Une série de cinq disques:

- LA MUSIQUE DES DAN (BM 30 L 2301)
- MUSIQUE DU RWANDA (BM 30 L 2302)
- LA MUSIQUE DES PYGMEES BA-BENZELE (BM 30 L 2303)
- ETHIOPIE I - Musique de l'Eglise Copte Ethiopienne (BM 30 L 2304)
- ETHIOPIE II - Musique des Kouschites (BM 30 L 2305)

Disques à commander, par l'intermédiaire de votre marchand habituel, directement à l'éditeur (Barenreiter Musicaphon, Kassel, Rép. Féd. d'Allemagne) ou auprès des distributeurs dans les pays suivants :

FRANCE : Le Chant du Monde, 32, rue Beaujon, Paris (8^e) (prix du disque : 38,55 F)

BENELUX : Artone Gramophone NV, Artone Building, 810 Krius Straat, Haarlem, Pays-Bas (prix : équivalent de \$5)

SUISSE : Bärenreiter Verlag, Bâle

CANADA : Deldon Distributors, 5919 Fraser Street, Vancouver. 15 Sam the Record Man, 347 Yonge Street, Toronto 1

Pour vous abonner, vous réabonner et commander d'autres publications de l'Unesco

Vous pouvez commander les publications de l'Unesco chez tous les libraires ou en vous adressant directement à l'agent général (voir liste ci-dessous). Vous pouvez vous procurer, sur simple demande, les noms des agents généraux non inclus dans la liste. Les paiements peuvent être effectués dans la monnaie du pays. Les prix de l'abonnement annuel au « COURRIER DE L'UNESCO » sont mentionnés entre parenthèses, après les adresses des agents.



ALBANIE. N. Sh. Botimeve, Naim Frasher, Tirana. — **ALGÉRIE**. Institut Pédagogique National, 11, rue Zäatcha, Alger. — **ALLEMAGNE**. Toutes les publications : R. Oldenbourg Verlag, Unesco-Vertrieb für Deutschland, Rosenheimerstrasse 145, Munich 8. Unesco Kurier (Edition allemande seulement) Bahrenfelder Chaussee 160, Hamburg-Bahrenfeld, CCP 276650. (DM 10). — **AUTRICHE**. Verlag Georg Fromme et C^o Spengergasse 39, Vienne V. (Sch. 70.-). — **BELGIQUE**. Toutes les publications : Editions « Labor », 342, rue Royale, Bruxelles 3. Standaard. Wetenschappelijke Uitgeverij, Belgiëlei 147, Antwerpen 1. Seulement pour « Le Courrier » (140 FB) et les diapositives (488 FB) : Louis de Lannoy, 112, rue du Trône, Bruxelles 5. CCP 3380.00. — **BRESIL**. Librairie de la Fundação Getulio Vargas, 186, Praia de Botafogo. Caixa Postal 4081-ZC-05. Rio de Janeiro. — **BULGARIE**. Raznoiznos 1, Tzar Assen, Sofia. — **CAMBODGE**. Librairie Albert Portail, 14, avenue Bouloche, Phnom Penh. — **CAMEROUN**. Papeterie Moderne, Maller & Cie, B. P. 495, Yaoundé. — **CANADA**. Imprimeur de la Reine, Ottawa, Ont. (\$ 3.00). — **CHILI**. Toutes les publications : Editorial Universitaria S.A., Avenida B. O'Higgins 1058, casilla 10220, Santiago. « Le Courrier » seulement : Comisión Nacional de la Unesco en Chile, Mac-Iver 764, dpto. 63, 3 piso, Santiago (E*). — **CONGO**. La Librairie, Institut politique congolais. B. P. 23-07 Kinshasa. — **COTE D'IVOIRE**. Centre d'Édition et de Diffusion Africaines. Boite Postale 4541, Abidjan-Plateau. — **DANEMARK**. Ejnar Munksgaard A/S, 47 Prags Boulevard, Copenhagen 5 (17 kr). — **ESPAGNE**. Toutes les publications : Libreria Científica Medinaceli, Duque de Medinaceli 4, Madrid, 14. Pour le « Courrier de l'Unesco » : Edi-

ciones Iberoamericanas, S.A., calle de Oñate 15 Madrid. (Pts 130). Sous-agent « Le Courrier ». Ediciones Liber, Apartado de correos, 17, Ondárrao (Vizcaya). — **ÉTATS-UNIS**. Unesco Publications Center, 317 East 34th Street. New York N.Y. 10016 (\$ 5). — **FINLANDE**. Akateeminen Kirjakauppa, 2, Keskuskatu, Helsinki. (Mk 9,40). — **FRANCE**. Librairie Unesco, Place de Fontenoy, Paris. C.C.P. 12.598-48. (F. 10). — **GRÈCE**. Librairie H. Kauffmann, 28, rue du Stade, Athènes. — Librairie Eleftheroudakis, Nikkis, 4. Athènes. **HAÏTI**. Librairie « A la Caravelle », 36, rue Roux, B.P. 111, Port-au-Prince. — **HONGRIE**. Akademiai Könyvesbolt, Váci U 22, Budapest V., A.K.V. Könyvtárosok Boltja, Budapest VI. Népköztársaság U. 16 — **ILE MAURICE**. Nalanda Co. Ltd., 30, Bourbon Str. Port-Louis 15/-. — **INDE**. Orient Longmans Ltd. : 17 Chittaranjan Avenue, Calcutta. 13. Ballard Estate Chamber, Nicol Rd., Bombay 1; 36a. Mount Road, Madras 2. Kanson House, 1/24 Asaf Ali Road, P. O. Box 386, Nouvelle-Delhi. (R. S. 7). — **IRAN**. Commission nationale iranienne pour l'Unesco, avenue du Musée, Téhéran. — **IRLANDE**. The National Press, 2 Wellington Road, Ballsbridge, Dublin 4 (15/5d). — **ISRAËL**. Emanuel Brown, formerly Blumstein's Bookstore : 35, Allenby Road and 48, Nahlat Benjamin Street, Tel-Aviv. (8IL). — **ITALIE**. Toutes les publications : Libreria Commissionaria Sansoni, via Lamarmora, 45. Casella Postale 552, Florence (1500 l), et, sauf pour les périodiques : Bologne : Libreria Zanichelli, Piazza Galvani 1/h Milan : Hoepli, via Ulrico Hoepli, 5. Rome : Libreria Internazionale Rizzoli, Galleria Colonna, Largo Chigi. Turin : Librairie Française, Piazza Castello 9. — **JAPON**. Maruzen Co Ltd. 6, Tori-Nichome, Nihonbashi, P.O. Box 605 Tokyo Central, Tokyo (1200 yen). — **LIBAN**. Librairie Antoine, A. Naouf and Frères. B. P. 656, Beyrouth. — **LUXEMBOURG**. Librairie Paul Bruck, 22, Grand'Rue, Luxembourg. (140. F.L.). — **MADAGASCAR**. Toutes les publications : Commission nationale de la République malgache, Ministère de l'Éducation nationale, Tananarive. « Le Courrier » seulement : Service des œuvres post et périscolaires, Ministère de l'Éducation nationale, Tananarive. — **MAROC**. Librairie « Aux belles images », 281, avenue Mohammed-V, Rabat. CCP 68-74. « Courrier de l'Unesco » : Pour les membres du corps enseignant : Commission nationale marocaine pour

l'Unesco, 20 Zenkat Mourabidine, Rabat (C.C.P. 324.45). — **MARTINIQUE**. Librairie J. Bocage, rue Lavoisier, B.P. 208, Fort-de-France. (F. 10). — **MEXIQUE**. Editorial Hermes Ignacio Maris cal 41, Mexico D. F., Mexique (\$ 26 M. mex.). — **MONACO**. British Library, 30, bd des Moulins, Monte-Carlo (F. 10). — **MOZAMBIQUE**. Salema & Carvalho Ltda., Caixa Postal 192, Beira. — **NORVÈGE**. Toutes les publications : A.S. Bokhjornet, Akersgt 41, Oslo 1. Pour le « Courrier » seulement : A.S. Narvenses, Litteraturjeneste Box 6125 Oslo 6 (N kr 17,50). — **NOUVELLE-CALÉDONIE**. Reprex. Av. de la Victoire, Immeuble Paimbuc, Nouméa (). — **PAYS-BAS**. N.V. Martinus Nijhoff Lange Voorhout 9. La Haye (fl. B.50). — **POLOGNE**. « RUSH » ul. Wronia 23 Varsovie 10 (zl. 60). — **PORTUGAL**. Dias & Andrade Lda, Livraria Portugal, Rua do Carmo, 70, Lisbonne. — **RÉPUBLIQUE ARABE UNIE**. Librairie Kasr El Nil 3, rue Kasr El Nil, Le Caire, Sous-agent : la Renaissance d'Égypte, 9 Tr. Adly Pasha, Le Caire. — **ROUMANIE**. Cartimex, 3, rue du 13 Décembre. P.O.B. 134-135, Bucarest. — **ROYAUME-UNI**. H.M. Stationery Office, P.O. Box 569, Londres S.E.1. (15/-). — **SÉNÉGAL**. La Maison du livre 13, av. Roume, B.P. 20-60 Dakar. — **SUÈDE**. Toutes les publications : A/B C.E. Fritzes, Kungl. Hovbokhandel, Fredsgatan 2, Stockholm, 16. Pour « Le Courrier » seulement : The United Association of Sweden. Vasagatan 15-17, Stockholm, C. (Kr 12). — **SUISSE**. Toutes les publications : Europa Verlag, 5, Ramistrasse, Zürich. C.C.P. Zürich VIII 23383. Payot, 6, rue Grenus 1211 Genève, 11 C.C.P. 1-236. Pour « Le Courrier » seulement : Georges Losmaz, 1, rue des Vieux-Grenadiers, Genève, C.C.P. 1-4811 (Fr. S 10). — **SYRIE**. Librairie internationale Avicenne B. P. 2-456, Damas. **TCHÉCOSLOVAQUIE**. S.N.T.L., Spalena 51, Prague 2. (Exposition permanente) : Zahradnická Literatura, Bilkova, 4, Prague 1. — **TUNISIE**. Société tunisienne de diffusion, 5, Avenue de Carthage, Tunis. — **TURQUIE**. Librairie Hachette, 469, Istiklal Caddesi, Beyoglu, Istanbul. **U.R.S.S.** Mezhdunarodnaja Kniga, Moscou, G-200. — **URUGUAY**. Editorial Losada Uruguay, S.A. Colonia 1060, Montevideo. — **VIETNAM**. Librairie Papeterie Xuan Thu, 185-193, rue Tu-Do, B.P. 283, Saigon. — **YUGOSLAVIE**. Jugoslovenska-Kniga, Terazije 27, Belgrade.

AU KENYA LES LUMIÈRES DE NAIROBI

Photo © Éditions Hoa-Quí, Paris

